



Etat de Vaud

Compte rendu
du Conseil d'Etat

34.0
.04

1980

1980

Département de l'instruction publique et des cultes

Généralités

Motions en suspens

Sont actuellement en suspens:

Les motions

Suzanne Cornaz (mai 1977): révision du concordat sur la coordination scolaire. Selon la décision prise le 26 février 1979 par le Grand Conseil, la question de la durée des études gymnasiales ne devait pas être reprise avant la présentation de la structure de la future école vaudoise. Par conséquent, il a été répondu à la motion Suzanne Cornaz lors de cette présentation en février 1981.

Georges Zimmermann (février 1979): non-généralisation du cycle d'observation 5-6.

Réponse a été soumise au Grand Conseil, dans le cadre de l'exposé des motifs et projet de décret sur la réforme de l'école vaudoise (structure), en février 1981.

André Mottier (février 1980): possibilité d'octroyer des indemnités de repas et de transport aux élèves des établissements d'enseignement postcolaires et aux apprentis.

Il sera répondu à cette motion en septembre 1981.

Georges Peters (septembre 1980): bourses de recyclage. Il sera répondu à cette motion en mai 1982.

Danielle Perrin (décembre 1980): unification du programme scolaire pour tous les élèves des trois dernières années de l'enseignement primaire.

Olivier Rapaz (novembre 1980): aménagement d'une semaine scolaire comportant au moins 30 heures de recyclage des maîtres hors du temps d'école.

Il sera répondu à ces deux motions dans le cadre de l'élaboration de la future loi scolaire.

Direction du département

Le chef du département a présidé quatorze séances, d'une demi-journée à un jour et demi, réunissant les chefs de services.

Quant à la Conférence des chefs de services de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire ainsi que de la formation et de la recherche pédagogiques, elle a tenu 36 séances; depuis la fin du mois de juin, elle est présidée par le secrétaire général.

Le 1^{er} mai 1980, M. François Bettex, jusqu'alors chef du Service de la formation et de la recherche pédagogiques et remplacé depuis par M. Daniel Rapin, a été promu secrétaire général, succédant à M. Jean-Claude Woll, démissionnaire.

Conférences de presse et séances d'information

Le chef du département a donné une conférence de presse le 15 août (objets: rapport du Conseil d'Etat sur la semaine de cinq jours à l'école, EMPD pour le bâtiment de biologie de l'Université de Lausanne-Dorigny, nouveau livret d'aptitudes physiques).

Les contacts et entretiens ponctuels avec les journalistes de la presse écrite et parlée ont été nombreux.

Au cours des trois derniers mois de l'année, le chef du département et ses plus proches collaborateurs ont participé à deux tournées d'information sur la réforme scolaire, dans tout le canton, à l'intention des autorités politiques et scolaires d'une part et des maîtres primaires et secondaires d'autre part.

**Conférences
intercantonales****Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique**

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique a tenu, en 1980, trois séances:

le 8 janvier 1980, à Zurich,

le 23 mai 1980, à Berne,

et la séance dite annuelle, les 23 et 24 octobre 1980, à Herisau.

Les principaux objets des délibérations ont été, outre l'approbation des rapports, des comptes et des budgets des institutions que la conférence entretient:

- sièges des institutions de la CDIP,
- accord sur la participation au financement des universités,
- scolarisation des enfants des travailleurs migrants en Suisse,
- répartition des tâches entre la Confédération et les cantons,
- séparation du secrétariat de la CDIP et du Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation, à Genève.

Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

Présidée par M. Raymond Junod, conseiller d'Etat, la Conférence des chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin se réunit en principe trois fois l'an. Elle consacre, en été, une séance de deux jours à l'examen détaillé et approfondi des budgets qui ont trait tant à la coordination et à ses organes qu'au glossaire des patois romands.

Un plan détaillé de financement, à caractère prospectif, a été établi en 1979 et il est valable jusqu'en 1983. Seules les incidences salariales ont modifié ce plan et ont contraint les cantons à accepter certaines augmentations.

La Conférence des chefs de départements a porté son attention sur de nombreux problèmes dont l'énumération serait trop longue. On peut citer toutefois l'examen de l'enseignement de l'allemand, du français et des mathématiques. A cela s'ajoutent les réformes des structures de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRD), la Radio-TV éducative, les réductions des types de maturité, la suppression du diplôme intercantonnel romand pour l'enseignement du français aux étrangers et celle des «Etudes pédagogiques». Enfin, la Conférence a souhaité le renforcement des liaisons d'information avec l'OFIAMT et par là celle des relations entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel dont CIRCE III est l'un des éléments importants.

Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes

Considérations générales

Coordination universitaire sur le plan suisse

Les nouvelles structures de la Conférence universitaire suisse (CUS), dont il était question dans le compte rendu de 1979, ont été définitivement mises en place. Le comité a tenu dix séances et l'assemblée plénière s'est réunie à trois reprises. Le travail est souvent préparé dans le cadre de commissions permanentes ou temporaires.

En particulier, la Commission de planification universitaire (CPU) a achevé sa phase préparatoire (prises de contact avec tous ses futurs partenaires) et s'est attaquée à sa tâche effective: aider les universités à établir leurs plans de développement, et essayer d'harmoniser les bases de planification des diverses universités en prévision de la 5^e période de subventionnement (1984-1987). Ces efforts ont déjà porté des fruits puisqu'on est arrivé à s'entendre sur un calendrier. Quant aux recommandations pour l'élaboration des plans de développement des universités, elles sont actuellement à l'examen.

L'activité de la CUS en relation avec des «arrêts fédéraux» a accaparé une bonne part du temps. L'assemblée plénière a débattu des «éléments essentiels d'une nouvelle loi sur la recherche présentés par l'Office fédéral de l'éducation et de la science». De son côté, le comité a examiné l'avant-projet puis, dans le cadre de la procédure de consultation officielle, le projet de la loi fédérale sur la recherche. En outre, dans le cadre de la préparation de l'arrêt fédéral sur la 4^e période de subventionnement selon la Loi fédérale sur l'aide aux universités (LAU), la CUS s'est livrée à une enquête auprès des cantons universitaires sur la «situation dans les universités cantonales», dont elle a communiqué les résultats au département compétent.

L'accord intercantonal sur la participation au financement des universités est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1981, après que 25 cantons y ont adhéré. La CUS avait adressé à tous les cantons, au début de 1980, un dossier d'informations. Le secrétariat de la CUS, qui dans le cadre de l'accord jouera le rôle d'office de «clearing», a déjà commencé à préparer avec les universités l'établissement des listes nominales des étudiants provenant d'autres cantons.

Dans le domaine de la médecine, la CUS s'est occupée, comme les années précédentes, d'organiser l'information des bacheliers, les inscriptions préalables et les transferts. Le nombre des nouveaux étudiants n'ayant pas augmenté, les transferts ont suffi une fois encore à résoudre les problèmes de places.

Coordination universitaire sur le plan romand

Le travail des organes romands s'est poursuivi selon trois axes principaux: tout d'abord, la mise sous toit de la convention-cadre relative à la coordination universitaire romande et la préparation de son règlement d'exécution; ensuite, l'extension de la coordination à des domaines nouveaux du 3^e cycle et, par le truchement des 3^{es} cycles existants, à la formation de base dans certains de ces secteurs; enfin, l'examen de problèmes relatifs à des disciplines faisant déjà l'objet de coordination aux 1^{er} et 2^e cycles.

En outre, la Commission de coordination romande a repris, sur l'initiative de l'Université de Lausanne, la question du statut des enseignants exerçant dans plus d'une haute école. Il est apparu judicieux de préciser les conditions dans lesquelles le cumul de charges pouvait encore être considéré comme raisonnable. Les textes en vigueur ne fixent en effet que le nombre d'heures d'enseignement pouvant excéder un plein temps dans une autre haute école. Elles ne prévoient pas en revanche comment ces heures doivent être rémunérées. A l'heure actuelle, il n'a pas encore été possible de déboucher sur des solutions et des recommandations concrètes.

Autres considérations

Subventions fédérales

Le canton de Vaud a reçu les subventions fédérales suivantes:

1. Subventions pour l'exploitation de l'Université:

(subventions de base)	Fr. 4833573.—
Solde pour l'année 1979	Fr. 18000000.—
Acompte pour l'année 1980	
Total	Fr. 22833573.—

2. Subventions pour les investissements universitaires:	
BUD	Fr. 7 250 000.—
CHUV	Fr. 11 400 000.—
Autres	Fr. 454 126.—
Total	Fr. 19 104 126.—
3. Autres subventions:	
Bourses d'études	Fr. 2 127 382.—
Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	Fr. 80 084.—
Total	Fr. 2 207 466.—
Total général	Fr. 44 145 165.—

Le canton de Vaud, comme tous les autres cantons universitaires d'ailleurs, s'efforce toujours d'éliminer les divergences qui subsistent, au sujet des subventions pour les investissements, avec le Contrôle fédéral des finances.

Nouvelle loi sur l'Université de Lausanne

C'est en date du 12 septembre 1980 que le Conseil d'Etat a mis complètement en vigueur la loi du 6 décembre 1977 sur l'Université de Lausanne. Il a, à la même date, adopté le Règlement général de l'Université de Lausanne, conformément à l'article 8 de la loi susmentionnée. La mise en place de ce règlement avait fait auparavant l'objet de nombreuses discussions entre le département et le Rectorat. Le Conseil d'Etat a également approuvé, sur proposition du Rectorat, un contrat de société simple prévoyant la gestion commune des biens des fonds et des fondations qui dépendent de l'Université. Ce contrat va permettre une mise en ordre des fonds et fondations universitaires, tout en facilitant une gestion rationnelle de leurs biens.

Personnel

Effectif au 31 décembre

	Personnel en activité	
	Plein temps	Temps partiel
Personnel administratif	8	2
Office de protection des biens culturels	—	3
Bureau de construction de l'Université de Dorigny	5	2
Fondation Maison pour étudiants	14	3
Bibliothèque cantonale et universitaire	54	70
Archives cantonales vaudoises	7	3
Musée cantonal des beaux-arts	12	2
Musée de l'Elysée	3	1
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	3	2
Musée romain d'Avanches	3	1
Cabinet des médailles	—	1
Musée et jardins botaniques	9	1
Musée géologique	3	1
Musée zoologique	7	3
Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	5	28
Eglise évangélique réformée du canton de Vaud	247	—
Paroisses catholiques du district d'Echallens	5	—
Eglise catholique	119*	—
Totaux	504	123
		627

Pour l'effectif du personnel à l'Université, voir sous «Université — Direction administrative».

* Loi du 10 février 1970.

Activité**Commission cantonale des activités culturelles**

La commission, qui compte 15 membres depuis le début de l'année, a tenu trois séances plénières et cinq séances de sous-commissions au cours desquelles elle a examiné près d'une centaine de requêtes, et attribué pour Fr. 348 000.— de subsides et pour Fr. 17 150.— de garanties de déficit.

La Loterie romande ayant destiné Fr. 150 000.— aux établissements d'enseignement de la musique dans le canton, cette somme a été distribuée sur préavis d'une sous-commission de la Commission cantonale des activités culturelles.

Office de la protection des biens culturels

En début d'année, le chef de l'office a été élu municipal de la commune de Moudon; il a donc demandé un congé à l'Etat, mais il continue à assurer la direction de l'office en qualité de mandataire. Cette situation a exigé un remaniement de l'organisation de l'office, et l'accent a été mis sur l'établissement des dossiers de sécurité.

Une documentation complète a été réalisée pour huit maisons bourgeoises de Moudon, pour la Cour au Chantre à Vevey, pour le château de Villard à La Tour-de-Peilz, pour le château de Method, ainsi que pour cinq monuments à La Côte. A Aigle, Bercher, Bussy, Huémoz, Lutry et Saint-Saphorin, les cloches ont été moulées (total 53).

A Dorigny, le troisième abri pour la Protection des biens culturels a été construit à la Bibliothèque universitaire. Les collections historiques y seront logées en permanence.

Bureau de construction de l'Université de Lausanne-Dorigny*Bibliothèque universitaire centrale et locaux communs*

Le bâtiment du Rectorat et de l'administration générale a été mis hors d'eau et les travaux du second œuvre sont en cours.

Les travaux du gros œuvre du bâtiment de la Bibliothèque universitaire centrale et des restaurants universitaires ont atteint le dernier étage.

Bâtiment de biologie

Le Grand Conseil a accordé un crédit de Fr. 16 000 000.— pour la construction du bâtiment de biologie. La commune d'Ecublens a délivré le permis de construire le 1^{er} décembre. Les travaux commenceront en janvier 1981.

Institut suisse de droit comparé

Le gros œuvre est terminé et le bâtiment sera mis hors d'eau à fin janvier 1981.

Centre sportif universitaire Université-EPFL

Le programme des travaux prévu dans l'exposé des motifs N° 167 du printemps 1972 s'est achevé cet automne par la réalisation du terrain d'athlétisme.

Fondation Maison pour étudiants de l'Université de Lausanne

La fondation Maison pour étudiants exploite la maison des Falaises, proche des hôpitaux, la maison de Rhodane, à quelques pas du quai de la Maladière, et trois pavillons de 20 chambres chacun sis à l'avenue des Bains, au bas du terrain des Cèdres.

Le Conseil d'Etat, dans le plan directeur de développement des écoles supérieures vaudoises, prévoit l'installation de l'Ecole normale dans le bâtiment principal des Cèdres, occupé jusqu'ici par l'EPFL, ainsi que la construction de deux salles de gymnastique dans le parc attenant, dont une salle omnisports.

L'implantation de ces salles est soumise à un certain nombre de contraintes, si bien que les architectes ont choisi de les construire à l'emplacement occupé par les trois pavillons, ce qui implique leur démolition. Il s'agit dès lors pour la fondation de prévoir le déplacement d'une soixantaine d'étudiants logés aux Cèdres dans un bâtiment qui reste à construire.

Une demande a été présentée le 19 novembre 1979 à la Municipalité de Lausanne, concernant l'extension éventuelle du droit de superficie dont la fondation bénéficie à l'avenue de Rhodane et l'autorisation d'y construire un corps de bâtiment d'un volume équivalent à ceux qui constituent l'actuelle maison de Rhodane.

La Municipalité n'a pas encore donné sa réponse.

Bibliothèque cantonale et universitaire

Personnel

Par décision du Conseil d'Etat, et conformément à la décision d'organisation du 6 octobre 1978, trois postes et demi ont été créés, soit un bibliothécaire universitaire, un programmeur analyste, un employé de bibliothèque manutentionnaire et un demi-poste d'assistant de bibliothèque. En outre, la Bibliothèque des facultés des sciences humaines à Dorigny a vu son effectif passer de six à sept personnes par la création d'un poste d'employé de bibliothèque (étiquetage et préparation matérielle des livres).

Au cours de quatre séances, la Commission paritaire a examiné plusieurs fonctions, soit pour réviser les définitions et la classification, soit pour créer des fonctions nouvelles, rendues nécessaires par l'évolution qui s'est produite dans la structure et dans la complexité des travaux de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU).

Locaux et matériel

Les travaux entrepris dans le Palais de Rumine ont été achevés au cours des premiers mois de l'année. Une amélioration a été constatée, en ce qui concerne la température et l'aération des magasins.

Une douzaine de séances, en collaboration avec l'architecte, ont été consacrées à la préparation du bâtiment de la Bibliothèque universitaire de Dorigny. Plusieurs installations ont été visitées, en vue du choix tant du système de transports internes que des étagères mobiles destinées aux magasins de livres.

Deux nouveaux écrans cathodiques ont pu être mis en service à la BCU, ce qui facilite le travail du personnel; en outre, une petite imprimante a été greffée sur le mini-ordinateur, afin d'éviter les allées et venues des bandes magnétiques entre la BCU et le Centre informatique de l'Etat, les listes de titres à corriger étant établies désormais à la BCU.

Activité

Catalogage

Le nombre des notices mises en ordinateur au cours de l'année sous revue est passé de 230 000 à 290 000. Cette augmentation correspond à

- 28 309 notices relatives aux nouvelles acquisitions,
- 1 877 renvois matières,
- 4 351 notices de recatalogage pour le libre accès,
- 25 463 notices de l'ancien fonds (opération MOCA).

La répartition par trimestre est la suivante:

Genre	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
Nouvelles acquisitions	6 482	8 405	6 477	6 945
Renvois matières		693		1 184
Recatalogage	470	1 003	1 340	1 538
MOCA	7 548	5 899	6 183	5 833
	14 500	16 000	14 000	15 500

Le nombre d'ouvrages recatalogués a augmenté au cours de l'année, mais le rythme n'a pas encore atteint l'amplitude nécessaire si l'on veut être prêt à l'ouverture du nouveau bâtiment de la Bibliothèque universitaire à Dorigny en 1982. La situation est assez préoccupante: sur 145 000 volumes, devant être mis en libre accès, 50 000 ont été traités entièrement, 55 000 ne nécessitent plus que des opérations d'étiquetage et de préparation antivol, 40 000 doivent encore subir toutes les opérations: sélection, catalogage, indexation, reliure, étiquetage.

Acquisitions

La très forte augmentation du prix des livres et périodiques, jointe à la baisse du franc, ainsi que par rapport au dollar U.S.A., a provoqué une diminution du pouvoir d'achat de la BCU de l'ordre de 20%. Pour la première fois depuis une vingtaine d'années, il a fallu recourir à un crédit supplémentaire au budget et à une ponction sur le fonds de la BCU. Cet apport de Fr. 200 000 — a permis de clore l'année sans déficit, même si le nombre des publications achetées n'a pas atteint celui de 1979, sauf pour les abonnements aux périodiques.

Le crédit d'inventaire du BUD comprend une rubrique relative à l'acquisition de collections pour la future Bibliothèque universitaire centrale. Le but de ce crédit est de conserver à la Riponne un certain nombre d'ouvrages de niveau universitaire et d'en acheter un ou deux exemplaires pour Dorigny. Plus de Fr. 250 000. — ont pu être consacrés à ces achats.

Collections

Il n'a pas été possible d'acheter de grands livres illustrés comme au cours des années précédentes. Seule la section des manuscrits a pu s'enrichir de pièces de valeur: le manuscrit de Bertrand de Jouvenel: «Du Pouvoir», et des manuscrits d'Edmond Gilliard. En outre, plusieurs dépôts importants ont été effectués: les papiers d'Alice Rivaz, d'Etienne Chevalley, les archives de la Guilde du Livre, celles du château de Mézery et celles de la famille Pellis, liguées par M^{lre} Gabriella Pellis en même temps qu'une bibliothèque d'environ 1500 volumes en cours d'incorporation dans les collections de la bibliothèque cantonale.

Publications

La BCU a publié trois volumes et une brochure. La seconde édition de *SIBIL*, *Système intégré pour les bibliothèques universitaires de Lausanne*, donne l'état du système en 1980, avant les nouveaux développements en cours.

A l'occasion du Congrès Benjamin Constant, qui s'est tenu à Lausanne en juillet, la BCU a publié la *Bibliographie analytique des écrits sur Benjamin Constant*. L'ensemble de cette documentation est recensé en ordinateur.

Le répertoire des périodiques bio-médicaux conservés par les bibliothèques suisses, *Biomed*, est un fort volume qui signale plus de 9500 titres présentés dans l'ordre alphabétique et muni d'un index KWIC permettant de retrouver un titre dont on ignore l'énoncé exact. La base de données *Biomed* est accessible «on line» sur les écrans de *SIBIL*. Cette entreprise devrait servir de modèle pour l'automatisation du répertoire des périodiques conservés dans les bibliothèques suisses.

En juin a eu lieu à Lausanne un séminaire du groupe INTERMARC, et une brochure a publié les travaux présentés par des spécialistes de bibliothèques européennes.

Automatisation

Le réseau lausannois des partenaires de *SIBIL* s'est étendu. Les bibliothèques des facultés de théologie et de médecine ont abordé la mise en ordinateur des données bibliographiques de leurs fonds. Cette étape est particulièrement importante pour la Faculté de médecine dont plusieurs bibliothèques, actuellement dispersées, doivent être réunies pour former la Bibliothèque centrale du CHUV.

La BCU a commencé la mise en ordinateur de la documentation vaudoise, et une étude a été faite en vue de l'automatisation de la documentation des Archives Jean Monnet du Centre de recherches européennes, à l'École des hautes études commerciales.

Depuis quatre ans, un intérêt grandissant se manifeste pour le système *SIBIL*. Après les bibliothèques de Saint-Gall et celle de l'École polytechnique de Paris, ce sont les bibliothèques universitaires de Bâle et de Berne qui ont décidé de reprendre *SIBIL*, tandis que les bibliothèques universitaires de Genève commencent les études préalables à une telle reprise. Entre-temps, l'étude portant sur l'automatisation du *Livre suisse* a été terminée. Il apparaît que *SIBIL* peut servir de base pour une telle automatisation et pour la réalisation des index annuels et quinquennaux.

La reprise de *SIBIL* par d'autres bibliothèques importantes de Suisse a conduit la direction de la BCU à proposer la création d'un «réseau des bibliothèques utilisant *SIBIL*» (*REBUS*). Il s'agit d'établir des normes pour que les divers partenaires puissent se transmettre les informations bibliographiques d'ordinateur à ordinateur. Pour l'instant, six groupes de travail examinent les problèmes sous leurs divers aspects. Chaque bibliothèque du réseau est représentée dans ces groupes, afin que les résultats soient appliqués par tous les partenaires, et que l'unité des applications de *SIBIL* soit maintenue, pour garantir la comptabilité entre les diverses bases de données. C'est ainsi qu'un *Manuel REBUS* est en cours d'élaboration, tandis que diverses démarches sont entreprises pour donner à *REBUS* une constitution juridique et une assise financière.

L'effort pour l'extension du réseau s'appuie sur la volonté simultanée d'approfondir et de perfectionner le système *SIBIL*, pour lequel trois développements essentiels sont en cours: le catalogue «on-line» et deux nouveaux accès directs à la base de données.

Conclusion

Par le truchement du système *SIBIL*, le canton de Vaud apporte à la communauté helvétique une contribution majeure dans l'élaboration d'un réseau national des bibliothèques automatisées. Le succès que l'on peut attendre de ces activités justifie largement les efforts consentis. Il importe que ce ne soit pas au détriment du développement interne de la BCU, au moment précis où elle se trouve en pleine mutation due à la création de la Bibliothèque universitaire de Dorigny.

Archives cantonales
vaudoises

Activité

Entretien et restauration

Régénération des reliures du XVIII^e siècle de la série de copies des titres des bailliages bernois (Aa 1 à 20), 112 volumes.

Remises d'archives publiques

Ont effectué des versements:

- la Chancellerie d'Etat,
- la Préfecture d'Echallens,
- la Brigade de la circulation,
- les Offices de poursuites et faillites des arrondissements d'Aigle et d'Echallens, l'Office des faillites de Lausanne,
- le Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes,
- le Service de l'enseignement secondaire,
- le Rectorat de l'Université,
- l'École normale,
- le Cabinet iconographique,
- le Département de l'intérieur, dans son ensemble,
- le CHUV,
- le Service des améliorations foncières,
- le Service de la comptabilité générale.

Visites dans le canton

Vingt-quatre services officiels ont été visités par les archivistes; les sondages ont été intensifiés pour évaluer ce que devrait accueillir un futur bâtiment d'archives.

Les Archives cantonales ont collaboré au classement et à l'entretien des archives des communes suivantes: Aigle, Avenches, Bottens, Boulens, Bulle, Champagne, Chavornay, Corsier, Colombier, Essertines-sur-Yverdon, Féchy, Fiez, Fontaines-sur-Grandson, Giez, Gland, Grandson, Gryon, Jouxten-Mézery, Le Mont, Montreux, Morges, Multrux, Nyon, Olon, Pentha, Provence, Pully, Romanel-sur-Lausanne, Romanel-sur-Morges, Ropraz, Sainte-Croix, Saint-Livres, Vich, Vinzel et Yverdon.

Remises d'archives privées

Elles ont encore augmenté, allant de quelques unités d'archives à plusieurs mètres linéaires.

Classements, inventaires, fichiers

403 pages ont été dactylographiées pour les nouveaux inventaires.

Ont été traités:

- archives du Département de l'instruction publique et des cultes (1886-1941) (en cours),
- celles du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce (en cours),
- celles du Département des finances (XIX^e siècle),
- Office des poursuites et faillites d'Echallens,
- inventaire des archives des monuments historiques (en cours),
- Justice de paix du cercle de Champvent,
- Justice de paix du cercle d'Orbe,
Fonds Général Guisan,
Fonds Munt,
- fonds particulier Pays d'Enhaud,
- suite du classement des terriers pour les bailliages de: Lausanne, Morges, Aubonne, Romainmôtier, Yverdon et Avenches.

Renseignements fournis

Il a été répondu par écrit à 263 demandes de renseignements historiques et à 53 questions bibliographiques; le bureau a délivré 49 copies d'annuaires et 20 extraits conformes de l'état civil ancien. En outre, de nombreuses informations ont été données oralement, soit à la salle de travail, soit par téléphone.

Consultations dans la salle de travail

Il y a eu 3587 consultations par 754 personnes différentes du pays et de l'étranger. 5855 documents ont été sortis des dépôts pour être consultés. 1331 microfilms de l'état civil ancien ont été consultés par des particuliers.

Université

Sénat

Président: professeur André Delessert, jusqu'au 31 août 1980; dès le 1^{er} septembre: professeur Georges Leresche.

Le Sénat de l'Université a tenu dix séances: budget, comptes, plan de développement, discussion et adoption du Règlement général, Institut de hautes études en administration publique (IHEAP), ont été les principaux objets traités.

Direction générale Rectorat

Recteur: professeur Claude Bridel. Vice-recteurs: les professeurs Jean-Blaise Dupont, Werner Stauffacher et Robert Woodtli.

Le Rectorat a tenu 47 séances, consacrées aussi bien à l'administration courante qu'aux problèmes généraux de politique universitaire.

Il a en outre siégé pratiquement tous les 15 jours avec le chef du Service de l'enseignement supérieur. Il a été reçu à plusieurs reprises par le chef du Département de l'instruction publique et des cultes et, occasionnellement, par la délégation du Conseil d'Etat aux affaires universitaires.

A trois reprises ont eu lieu des séances réunissant le Rectorat et le Comité directeur du Bureau de l'Université de Dorigny, séances consacrées aux problèmes posés par la construction des bâtiments universitaires à Dorigny (bâtiment dit *des locaux communs*, bâtiment des sciences biologiques, aménagement des bâtiments anciens, bâtiment des sciences humaines II).

Parmi les questions les plus importantes étudiées par le Rectorat, il convient de signaler le projet d'un Institut de hautes études en administration publique (IHEAP).

Chancellerie du Rectorat

Le chef de la Chancellerie du Rectorat veille à la préparation des séances du Rectorat et du Conseil des doyens, et assure l'exécution des décisions du Rectorat, dans les affaires qui concernent l'enseignement et la recherche.

Il tient les procès-verbaux des séances du Conseil des doyens (20), du Rectorat (47) et autres commissions (bibliothèque, statut professionnel, etc.) et liquide les affaires courantes relatives à la gestion des dossiers du corps enseignant, des assistants, et aux programmes d'enseignement.

Les propositions au Département ont traité environ 340 mutations ou modifications de statut (250 membres du corps enseignant, 80 assistants), ainsi que 10 introductions ou modifications de programmes d'enseignement.

Dans le but d'améliorer l'échange de l'information avec les facultés et écoles et de maintenir à jour les réglementations et procédures internes à l'Université, la Chancellerie a conçu et réalisé un vademecum du doyen.

Services dépendant directement du Rectorat

Service de l'information

Chef du service: M. Axel Broquet.

Le service de presse et information a publié les documents suivants:

- Mémento de l'Université de Lausanne: 32 numéros
- Communications du Rectorat et de la Direction administrative: 11 numéros
- Uni Lausanne: 2 numéros.

Le service a également assuré la publication:

- du rapport annuel 1978,
- de la brochure du *Dies Academicus* 1979, ainsi que la réalisation du rapport annuel nouvelle formule intitulé «L'Université de Lausanne en 1979».

Une part importante de son activité a par ailleurs été consacrée à la réalisation de l'exposition des journées universitaires.

Service de planification

Sous la direction du Rectorat, le responsable du service participe à la réalisation des tâches essentielles de la planification universitaire. Il mène les études particulières visant à mieux faire connaître les éléments et contraintes du développement. Il assume les liaisons avec divers organes internes ou externes à l'Université.

En 1980, le responsable s'est occupé du secrétariat ou des procès-verbaux des commissions suivantes:

- commission du plan et du budget
- commission de la fortune et des fonds
- commission de la bibliothèque
- commission consultative pour l'avenir de l'École de pharmacie.

Il a, en outre, collaboré à diverses tâches, parmi lesquelles il faut citer: la prévision suisse des effectifs universitaires, l'enquête sur la recherche et le développement, le rapport annuel des bénéficiaires de subvention LAU, la préparation de la planification universitaire suisse, l'étude d'un projet d'harmonisation des catalogues de la recherche en ce qui concerne la Suisse.

Sur le plan interne, il a participé à l'élaboration de l'additif 1980 au plan quadriennal 1979-1982, du budget de l'année 1981, du plan financier de l'Etat des années 1982-1983, du rapport annuel de l'Université et de l'annuaire académique à paraître, du cahier de statistiques 1979.

Il a également entrepris diverses études ou rapports, sur mandat ou de son propre chef, concernant notamment: les taux d'encadrement, le suivi de données statistiques, le budget de secours 1979, les congés scientifiques, les subsides fédéraux, les moyens financiers de l'archéologie, la structure et le fonctionnement de l'Université à la lumière des bases légales nouvelles.

Service social (depuis octobre 1980: Service des activités socio-culturelles)

Cette année a été marquée par un événement majeur: l'EPFL a ouvert son propre Service social.

Le Service social de l'Université continue à garantir un certain nombre de prestations aux étudiants de l'Université de Lausanne.

- le logement,
- le travail,
- les demandes pour l'obtention de permis de travail par les étudiants étrangers,
- les bourses pour réfugiés,
- la consultation psychiatrique tenue par le docteur A. Gerber.

Au cours de l'année 1980, 249 étudiants ont bénéficié d'une bourse, pour un montant total de Fr. 1 266 745.—.

142 demandes de dispenses du paiement des cours ont été examinées.

Grâce à une campagne de prospection, le nombre des emplois offerts aux étudiants a augmenté de 68% par rapport à 1979.

Service d'orientation professionnelle universitaire et de conseil aux étudiants

161 personnes ont demandé une consultation individuelle d'orientation.

Durant cette année d'activité, il a été constaté que les questions concernant la recherche d'emploi ou, de manière plus générale, le passage de l'Université à la vie active, étaient plus nombreuses, ainsi que celles en rapport avec l'acquisition de méthodes de travail efficaces.

148 personnes ont demandé un entretien d'information (1 heure environ).

306 personnes ont emprunté 724 documents divers, ce qui correspond, pour le prêt, à une augmentation de plus de 5% par rapport à 1979.

Les dossiers les plus sollicités concernaient la Faculté des lettres (39), la psychologie (37), le droit (36), la médecine (22), la biologie (21) et les HEC (19).

Service des sports (commun à l'Université et à l'EPFL)

Le sport universitaire, durant l'année académique 1979-1980, a été marqué par les évolutions suivantes:

- augmentation du nombre des participants aux 39 disciplines sportives:
 - semestre d'hiver: + 14,6%
 - semestre d'été: + 11,4%
 - moyenne: + 13%.
- augmentation de la fréquentation du centre sportif de Dorigny: 108 937 entrées ont été enregistrées, soit 13,8% de plus par rapport à l'année 1978-1979,
- participation des étudiantes en progression,
- réalisation du stade d'athlétisme,
- organisation à Lausanne des 63^{es} championnats universitaires suisses d'été, POLYSPORT: démarrage à Vidy des régates de planches à voile, édition du journal *Sport universitaire*.

Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique

Sous la direction de M. Jean-Claude Gilliéron, ces cours ont groupé trois évolues de participants.

La 1^{re} comptait 20 participants; la 2^e 35 participants; la 3^e, 31 participants. 26 diplômes ont été délivrés.

La Commission consultative pour la formation des maîtres d'éducation physique a séjourné une fois. Le corps enseignant comprend 56 maîtres. Ceux-ci se sont réunis à quatre reprises en conférences des maîtres.

Direction administrative**Personnel**

Effectif au 31 décembre

	Personnel en activité	
	Plein temps	Temps partiel
Direction	2	—
Bureau des statistiques	2	—
Bureau des immatriculations et des inscriptions	3	2
Bureau de la comptabilité et du personnel	5	—
Bureau des bâtiments et des transports	1	1
Atelier offset	1	—
BFSH	5	—
SED	16	1
Totaux	35	4
		39

Dès le 1^{er} septembre 1980, M. Edouard Mottier est entré en fonction en qualité de chef de bureau au Bureau de la comptabilité et du personnel de l'Université.

Bureau des immatriculations et des inscriptions*Demandes d'immatriculations*

	1979	1980
Nombre de candidats admis	1 713	1 835
Nombre de candidats immatriculés	1 303	1 660

De nombreuses demandes ont été refusées avant même qu'un dossier soit déposé. La plupart proviennent de l'étranger.

Des candidats ont présenté un titre non reconnu ou un diplôme de fin d'études secondaires avec une moyenne insuffisante. Au surplus, des demandes tardives n'ont pas été prises en considération.

Les statistiques suivantes concernent les dossiers refusés (sans la Faculté de médecine):

— *selon le motif du refus*

	1979	1980
Echecs au préalable d'admission	—	1
Echecs ou retraits à l'examen de Fribourg	31	24
Echecs ou retraits à l'examen de français	12	3
Diplômes avec moyenne insuffisante	30	32
Diplômes non reconnus	8	13
Faux diplômes	1	1
Dossiers incomplets	20	12
Retardataires	—	4
Echecs définitifs	—	1
Divers	—	1
Refus MBA	—	4
Totaux	102	96

— selon les facultés et écoles

	1979	1980
Faculté de théologie	1	—
Faculté de droit	13	11
Faculté des sciences sociales et politiques	18	13
Ecole des hautes études commerciales	32	41
Faculté des lettres	8	8
Ecole de français moderne	6	6
Faculté des sciences	17	14
Ecole de pharmacie	3	4
Non répartissables	4	—
Totaux	102	97

Immatriculations

Statistique des nouveaux étudiants, immatriculés au début de l'année académique 1980-1981 à l'Université de Lausanne.

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Suisses	670	693	795	852	800	841	842
Etrangers	409	414	394	452	494	486	597
En pourcent	38%	37%	33%	35%	38%	36%	41%
Totaux	1 079	1 107	1 189	1 304	1 294	1 327	1 439

Les nombres pour l'année 1980 sont provisoires.

Le nombre des candidats admis à l'immatriculation mais qui ne s'y sont pas présentés s'élève à 396.

Les nouveaux étudiants en 1980 se répartissent par facultés et écoles comme suit:

Faculté de théologie	11
Faculté de droit	302
Faculté des sciences sociales et politiques	144
Ecole des hautes études commerciales	233
Faculté des lettres	247
Ecole de français moderne	112
Total pour les sciences humaines	1 049
Faculté de médecine	193
Faculté des sciences	144
Ecole de pharmacie	53
Total général	1 439

Inscriptions

Pour 1980, les résultats sont provisoires.

Etudiants 1^{er} et 2^e cycles

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Suisses	2 899	2 932	3 106	3 207	3 218	3 335	3 353
Etrangers	1 113	1 071	1 023	1 065	1 120	1 138	1 287
En pourcent	28%	27%	25%	25%	26%	25%	28%
Totaux	4 012	4 003	4 129	4 272	4 338	4 473	4 640
Etudiantes	1 445	1 506	1 616	1 688	1 777	1 912	2 029
En pourcent	36%	38%	39%	40%	41%	43%	44%

Etudiants 3^e cycle

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Suisses	275	358	351	368	397	429	490
Etrangers	137	164	156	156	179	178	200
En pourcent	33%	31%	31%	30%	31%	29%	29%
Totaux	412	522	507	524	576	607	690
Etudiantes	83	120	110	116	127	125	156
En pourcent	20%	23%	22%	22%	22%	20%	23%

Les étudiants du 3^e cycle comprennent les candidats au doctorat et quelques étudiants comptés jusqu'ici avec ceux des 1^{er} et 2^e cycles.

Etudiants 1^{er}, 2^e et 3^e cycles

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Suisses	3174	3290	3457	3575	3615	3764	3843
Etrangers	1250	1235	1179	1221	1299	1316	1487
En pourcent	28%	27%	25%	25%	26%	26%	28%
Totaux	4424	4525	4636	4796	4914	5080	5330
Etudiantes	1538	1626	1726	1804	1904	2037	2185
En pourcent	35%	36%	37%	38%	39%	40%	41%

Bureau de la comptabilité et du personnel

L'activité du bureau de la comptabilité et du personnel recouvre deux secteurs importants, dont voici les principales tâches:

Comptabilité:

- préparation du budget de l'Université (80 centres de responsabilités budgétaires),
 - gestion des crédits d'exploitation,
 - tenue de la comptabilité d'exploitation
 - a) du Fonds universitaire,
 - b) de la Fondation Agassiz,
 - c) du Foyer-restaurant universitaire,
 - d) du Fonds des subsides pour l'impression des thèses.
- Encaissement des taxes semestrielles, des droits d'inscription et des taxes d'examens (plus de 13000 versements).

Personnel

- Tenue des dossiers de l'ensemble du personnel administratif et technique (313 personnes);
- organisation des Centres budgétaires,
- créations de postes nouveaux,
- transformations de postes,
- engagements,
- démissions,
- nominations à titre définitif,
- promotions.

Personnel administratif et technique

	Personnel en activité	
	Plein temps	Temps partiel
Administration générale		
Personnel administratif	40	7
Personnel technique	20	1
Faculté de théologie		
Personnel administratif	1	1
Personnel technique		
Faculté de droit		
Personnel administratif	3	6
Personnel technique	2	—
Faculté des sciences sociales et politiques		
Personnel administratif	4	12
Ecole des hautes études commerciales		
Personnel administratif	3	2
Faculté des lettres		
Personnel administratif	7	3
Personnel technique	1	—
Ecole de français moderne		
Personnel administratif	2	—
Personnel technique	1	—
Faculté de médecine		
Personnel administratif	8	16
Personnel technique	47	10
Faculté des sciences		
Personnel administratif	12	22
Personnel technique	62	7
Ecole de pharmacie		
Personnel administratif	2	1
Personnel technique	10	—
	225	88
		313

Bureau de la statistique

Le bureau de la statistique a dressé pour chaque semestre la liste des étudiants inscrits. Il a préparé les statistiques relatives aux étudiants et transmis au Système d'information des universités suisses (SIUS) les données pour l'établissement des statistiques fédérales. Il a fourni les éléments nécessaires à la préparation des cahiers statistiques, qui comprennent plus de 20 statistiques différentes relatives aussi bien aux étudiants qu'au personnel et aux finances.

Bureau des bâtiments et des transports

Place du Château 3 — Ecole de chimie

Service de calcul

Aménagement et réfection d'un local à la place du Château 1 pour les appareils du Service de calcul transférés du local 110 de l'Ecole de chimie.

Liaison de mesure pour ordinateur, par câble placé au plafond, entre les bâtiments Château 3 (corridor 1^{er} sous-sol) et Château 1 (local Service de calcul).

— Liaison terminal Château 1 — EPFL/avenue de Cour.

Institut de chimie minérale et analytique

— Transformations, réfections et compléments d'aménagement dans les locaux 312-313 (doublement phonique d'une paroi), 306 (double fenêtre), 109 (faux plafond, peinture) et 106 (isolation acoustiques).

— Installations électriques avec pose d'un tableau de distribution supplémentaire pour le raccordement d'un spectromètre et d'un laser de puissance dans les locaux 111 et 115; nouvelle alimentation pour le local des fours 202.

— Remplacement d'un tableau dans la salle SEC 1.

Ecole de pharmacie

- Pose d'un faux plafond dans les bureaux 418.

** Institut de police scientifique et de criminologie*

- Réfections du bureau 505, des laboratoires 501 et 502.
- Transformations des locaux sanitaires 504.

Bâtiment

- * — Remplacement des fenêtres des locaux de l'Institut de police scientifique, du secrétariat de l'Ecole de pharmacie et de l'auditoire XII.
- Remise en état des stores extérieurs.
- * — Fin des travaux de réfection et isolation de la toiture.

*Place du Château 6 — Rue de la Barre 2**Institut de chimie organique*

- Réfection complète du laboratoire 01 (Château 3) avec nouvelle installation de ventilation.
- Compléments d'aménagement, réfection des installations sanitaires et électricité pour le spectromètre «résonance magnétique nucléaire», et nouveau revêtement de sol dans le local D4 (RMN-WT 60).
- Pose d'armoires complémentaires dans les bureaux B21 et B24.

*Palais de Rumine**Instituts de géologie et de minéralogie*

- Réfections et aménagements complémentaires dans les locaux 062, 063, 0124, 157, 160, 169, 171; nouveaux mobilier et revêtement de sol dans les bureaux 157 et 160.
- Installation d'un nouvel éclairage dans le local 161.
- Exécution d'armoires à échantillons et remplacement d'un tableau dans le local 154.

** Institut de biologie animale*

- Compléments d'aménagement dans divers locaux: chambre froide, machine à glace, congélateur, centrifugeuses; renforcement de l'alimentation électrique.

** Bâtiment*

- Fin des travaux des nouvelles installations de chauffage et de ventilation.

Rue Vuillemer 2 — place de la Cathédrale 11

- Remplacement du chauffe-eau pour le laboratoire de pharmacognosie.
- Installation d'un chauffe-eau pour le laboratoire d'analyse pharmaceutique.

Foyer-restaurant universitaire — Barre 1

- Installation d'une chambre froide de 3000 l.
- Réfection de la cave et divers travaux d'entretien.

*Rue du Bugnon 9 — Ecole de médecine*** Institut d'anatomie*

- Réfections, compléments d'aménagement et transformations pour les locaux secrétariat, sanitaires, laboratoire «amphibithèque», bibliothèque-couloir 1^{er} étage, bureaux ouest (stores).
- Installation de ventilation et réfections pour les locaux «injection» et «cures».
- Suppression des deux incinérateurs des Instituts d'anatomie et d'histologie.
- Réfection et isolation de la toiture.

*Rue du Bugnon 7*** Institut de physiologie*

- Réfections, compléments d'aménagement pour les bureaux 48 et 46a, les locaux sanitaires et halls du 2^e étage et du sous-sol et locaux divers.
- Transformation complète de l'installation de distribution d'eau chaude.

*Avenue de Cour 14B*** Institut de botanique*

- Réfections, réparations et compléments d'aménagement pour les locaux serres, chambre noire (ventilation), cage d'escaliers.
- Réfection et isolation de la toiture du bâtiment principal.

* L'astérisque désigne les travaux dont la direction a été assurée par le Service des bâtiments de l'Etat.

Liaison avec le réseau informatique

Installation d'un terminal pour:
l'Institut de Zoologie, place du Tunnel 19,
l'Institut de biologie végétale, Palais de Rumine,
l'Institut de géophysique, avenue de l'Université 5.

Transports

Les transports pour Dorigny (Université) et Ecublens (EPFL) sont assurés par les TL avec la ligne 18 et le parcours spécial. Le système mis en place il y a quelques années a été encore renforcé en 1980 en raison de l'augmentation des effectifs et du transfert de tous les cours de base de l'EPFL à Ecublens.

Le groupe de travail Université-EPFL poursuit les études sur les besoins futurs des deux hautes écoles. Il a déposé un premier rapport avec une proposition d'une solution à court terme.

En ce qui concerne les problèmes de parcage, un projet de réglementation cantonale a été élaboré; une coordination Université-EPFL doit également être prise en considération.

Travaux administratifs

- Répartition et attribution des salles de cours et auditoires sur la base des horaires établis par les Facultés et Ecoles.
- Réservations sporadiques des locaux universitaires.
- Relevés périodiques des frais de téléphone.

Service d'exploitation (SED)

- Collaboration aux projets de constructions menés par le BUD:
Locaux communs (Bibliothèque Universitaire Centrale-BUC),
Bâtiment des sciences biologiques,
Institut suisse de droit comparé,
Infrastructure. Extension du réseau d'eau industrielle.
- Participation à la réception des ouvrages et des travaux:
Centre sportif UNI-EPFL (stade d'athlétisme et ses installations),
Institut de minéralogie (centre d'analyse minérale).
- Maintien en bon état des bâtiments, des installations techniques, des terrains du centre sportif, des routes, des parkings et des parcs.
- Direction ou exécution des travaux de réfection et d'extension:

Collège propédeutique

Réfection complète du parking.

Aménagement d'un secrétariat à la bibliothèque de l'Institut de mathématiques,
Installation de sonorisation et de commande des auditoires A et B,
Installation des armoires dans les bureaux d'administration de la faculté.

Bâtiment des sciences physiques

Transformation du séminaire n° 713 en trois bureaux pour l'IPT,
Réaménagement des laboratoires, des ateliers, des bureaux et des dépôts de la section électronique de l'IPN,
Installation des armoires d'instruments pour l'IPE,
Réaménagement du hall neutrons pour l'IPN.

Bâtiment des Facultés des sciences humaines

Extension de la chaufferie existante pour raccorder les bâtiments LC et ISDC sur cette chaufferie,
Transformation de l'éclairage extérieur,
Installation d'une batterie de compensation sur le réseau du courant fort,
Installation de trente prises terminales pour l'informatique.

Institut de minéralogie

Aménagement d'une villa en centre d'analyse minérale.

Centre sportif UNI-EPFL

Installation de 48 casiers à valeurs dans la salle omnisport.

Modification des marquages des surfaces de jeux dans les trois salles de gymnastique.

Réfection complète du centre nautique.

Installation d'une nouvelle clôture le long des terrains de football.

Divers

Transformation et extension des installations de téléphone.

- Prise en charge de la sécurité de personnes (alarmes d'ascenseurs et secours de personnes), de la sécurité des bâtiments (surveillance nocturne) et de la sécurité des installations techniques (dépannage en tout temps).

- Le SED a en outre:

rendu des services aux instituts (aménagement des locaux, manutention du matériel, transports divers),

participé à l'organisation des manifestations et des expositions universitaires, effectué des études du marché (achat du mazout ou autres achats importants), établi des statistiques de la consommation des énergies thermiques, fluides et électriques, ainsi que du coût des frais d'exploitation de l'Université de Lausanne-Dorigny.

Atelier offset

L'activité de l'atelier offset rattaché à la Direction administrative se résume comme suit:

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Nombre de clichés carton	4134	4021	4117	3901	4146	4153
Nombre de clichés métal	234	110	130	120	148	130
Totaux	4368	4131	4247	4021	4294	4283

Le nombre de passages machine s'est élevé à plus de 1 700 500.

La généralisation des tirages «recto-verso» a permis de réaliser une économie appréciable de papier.

En remplacement de petits tirages (10-20 exemplaires), 1500 photocopies ont été tirées pour l'offset.

Corps enseignant

Effectif au 31 décembre

	Théologie	Droit	IPSC*	Lettres	EFM*	SSP*	HEC*	Sciences	Pharmacie	Médecine	Totaux
Professeurs honoraires	5	4	—	12	—	2	2	11	2	14	52
Professeurs ordinaires	8	13	1	30	1	19	18	43	3	38	174
Professeurs extraordinaires	1	5	—	4	—	6	10	1	1	5	33
Professeurs associés	1	3	—	5	—	—	2	17	6	64	88
Professeurs assistants	1	1	—	4	—	1	—	6	1	7	21
Professeurs invités	—	1	—	8	—	—	2	3	—	2	16
Privat-docents	—	—	—	2	—	6	1	6	—	38	53
Agrégés	1	—	—	7	1	1	1	—	—	—	10
Maîtres assistants	—	1	1	23	—	6	1	7	—	14	53
Lecteurs	—	—	—	—	12	—	—	—	—	—	12
Suppléants	—	1	1	16	7	5	5	18	2	2	57
Totaux	17	29	3	111	21	46	42	112	15	184	580

* IPSC: Institut police scientifique et criminologie.

* EFM: Ecole de français moderne.

* SSP: Faculté des sciences sociales et politiques.

* HEC: Ecole des hautes études commerciales.

Assistants

Effectif au 31 décembre

	Théologie	Droit	IPSC*	Lettres	EFM*	SSP*	HEC*	Sciences	Pharmacie	Médecine	Totaux
Assistants médecins	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18	18
Premiers assistants	—	3	—	—	—	4	—	16	1	13	37
Assistants diplômés	8	30	3	47	—	33	26	144	13	19	323
Assistants étudiants	5	—	—	31	—	—	8	59	—	29	132
Totaux	13	33	3	78	—	37	34	219	14	79	510

Diplômes décernés

	Théologie	Droit	IPSC*	Lettres	EFM*	SSP*	HEC*	Sciences	Pharmacie	Médecine	Totaux
Certificats	—	—	—	—	48	—	4	—	—	—	52
Licences	21	73	—	57	80	109	54	—	—	—	394
Diplômes	—	—	8	—	22	—	22	19	1	10	82
Doctorats	1	11	—	1	—	4	5	28	2	46	98
Totaux	22	84	8	58	70	84	140	101	3	56	626

* IPSC: Institut police scientifique et criminologie.

* EFM: Ecole de français moderne.

* SSP: Faculté des sciences sociales et politiques.

* HEC: Ecole des hautes études commerciales.

Diplômes fédéraux

Médecine: 108

Pharmacie: 32

Manifestations universitaires

Dies academicus

Il a eu lieu à Dorigny le 25 octobre, selon une nouvelle formule, dans le cadre des journées universitaires. Le titre de docteur honoris causa a été décerné à:

M^{me} Helena Raskova (médecine), MM. Alois Troller (droit), Gérard Debreu (sciences), André Dumas (théologie), Jean Rychner (lettres), Julian de Ajuria-guerra (médecine) et Paul Ourliac (droit).

Conseil des doyens

Président: professeur Etienne Grisel, jusqu'au 31 août; professeur Charles Iffland, depuis le 1^{er} septembre 1980.

Il s'est réuni vingt fois. Les préavis qu'il a formulés ont porté notamment sur les questions suivantes: création de postes nouveaux d'enseignement, pourvus de postes, reconduction des membres du corps enseignant dans leurs fonctions, congés scientifiques, subsides de thèses, doctorats honoris causa, révision des règlements des facultés et écoles, règlement général, règlements de facultés.

is de

ours
de la

n du

res,
nts),
es et
Lau-

mme

1980

1153

130

1283

omie

ont

Totaux

52

174

33

88

21

16

53

21

53

12

57

580

Coordination universitaire**Coordination romande***La conférence universitaire romande (CUR)*

Président: M. Raymond Junod, conseiller d'Etat.

Elle a tenu deux séances.

Fusion de la Commission permanente de coordination entre les universités romandes (CPCUR) et de la Commission financière romande (CFR) pour obtenir

La commission de coordination romande (CCR)

Président: professeur Christian Caron, vice-recteur de l'Université de Fribourg.

Elle s'est réunie neuf fois.

Principaux sujets traités:

- conséquences financières des projets de développement (ex-CFR),
- projet de répartition des réserves (ex-CFR),
- activité en rapport avec les enseignements de 3^e cycle, et problèmes des structures des 3^e cycles,
- échanges sur les plans de développement des universités romandes,
- coordination de la formation de base (archéologie, psychologie, sciences de la terre, etc.),
- échange périodique d'informations sur des problèmes d'intérêt commun,
- statut des enseignants exerçant dans plus d'une haute école,
- problèmes de capacité d'accueil et de sélection,
- problèmes particuliers: examen de la revue «*Perspektiven*», statuts des enseignants suisses à l'étranger (France, Allemagne) et réciproquement.

Coordination interuniversitaire suisse

La Conférence des recteurs des hautes écoles de Suisse (président: le professeur Alfred E. von Überbeck) a tenu trois séances.

Les principaux sujets abordés sont les suivants:

- problèmes d'immatriculation,
- séminaire de gestion universitaire,
- commission de planification,
- réforme des examens fédéraux de médecine,
- contacts avec les universités étrangères,
- loi sur la recherche.

Faculté de théologie

Doyen: professeur Samuel Amsler, jusqu'au 31 août 1980; professeur Klauspeter Blaser, depuis le 1^{er} septembre 1980.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1979-1980	96	90	6
Au semestre d'été 1980	92	86	6

Dans les chiffres ci-dessus sont inclus les doctorants (9) et les étudiants en congé. Il faut en revanche ajouter 4 étudiants de la Faculté des lettres préparant le certificat d'études théologiques.

Trois prix de Faculté ont été attribués à quatre licenciés. Trois prix ont été attribués à des étudiants à l'occasion d'un concours de diction.

Corps enseignant

M. Jean-Daniel Kaestli a été promu professeur-assistant de littérature inter-testamentaire (1^{er} septembre 1980).

Dans le cadre des échanges d'enseignants entre les facultés de Suisse romande, des cours ont été donnés à Lausanne par le professeur Olivier Fatio de Genève et le professeur Jean Zumstein de Neuchâtel; tandis que M. Amsler a enseigné à Genève, M. Gisel à Neuchâtel et à Fribourg (semestre d'hiver 1980/1981).

M. P. Gisel a dirigé, avec M. J.-Cl. Piquet (de la Faculté des lettres) un séminaire inter-facultés sur le thème: «Dieu de la foi et Dieu des philosophes».

M. Carl-A. Keller poursuit son enseignement à Neuchâtel et M. Klauspeter Blaser à Bâle.

Activité*Ouverture des cours*

La séance d'ouverture des cours, le vendredi 24 octobre, a été l'occasion d'une conférence à trois voix, donnée par MM. R. Campiche, P. Gisel et C. Keller.

Conférences

Huit conférences ont été organisées à la faculté, données par les professeurs Christian Duquoc, J.-M. Aubert, M. Spindler, E. Fuchs, M. Despland, le docteur P. Tolck, et les pasteurs P. Regard et Cl. Reverdin.

Cours général

Le cours destiné aux étudiants de toutes les facultés et ouvert au public a été donné successivement par les professeurs E. Peter («Variations du christianisme», été 1980) et Cl. Bridel («L'Eglise et le Royaume de Dieu», hiver 1980-1981).

Conseil de Faculté

Le conseil s'est réuni treize fois; outre les affaires courantes, il s'est occupé activement de la repourvue des postes d'éthique et d'histoire de l'Eglise (les titulaires quittant leurs fonctions en été 1981), et de l'adaptation du règlement de faculté au nouveau règlement de l'Université.

Troisième cycle

Les quatre facultés romandes, Fribourg compris, ont organisé un séminaire de troisième cycle en éthique («Loi et Evangile») qui a connu une forte participation. Les travaux de ce séminaire seront publiés au printemps 1981. Actuellement, un séminaire en théologie systématique («La dialectique et l'analogie devant la critique de l'onto-théologie») est en cours.

Faculté de droit

Doyen: professeur Etienne Grisel, jusqu'au 31 août 1980; professeur François Dessemondet, depuis le 1^{er} septembre 1980.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1979-1980	779	485	294
Au semestre d'été 1980	764	470	294

Dans les chiffres ci-dessus figurent les doctorants (126 au semestre d'hiver et 123 au semestre d'été).

Huit prix ont été décernés par la faculté à des étudiants ou à d'anciens étudiants.

Corps enseignant

Jusqu'à la reprise des cours en automne 1980, la faculté a bénéficié des enseignements de droit public prodigués par MM. André Gnsel et Blaise Knapp, professeurs invités. Pour le semestre d'hiver 1980/1981, le professeur Dieter Werkmüller, de l'Université de Marbourg, enseigne le droit civil allemand, tandis que M. Jörg Schuh assure la suppléance du cours de criminologie.

Le professeur Bernard Viret a été élu au Tribunal fédéral des assurances et quitte donc la faculté en 1981, après 14 ans d'enseignement à l'Université de Lausanne. Les derniers honneurs ont été rendus à M. Marcel Bridel, professeur honoraire, ancien doyen, ancien recteur.

Activité

La séance d'ouverture des cours a eu lieu le jeudi 25 octobre. Elle était marquée par une conférence du juge fédéral Robert Patry, intitulée « Quelques remarques sur les relations entre le droit commercial et le droit administratif et fiscal ».

Conseil de faculté

Le Conseil de faculté s'est réuni six fois. Il a notamment étudié la question des enseignements de droit civil et de droit public. Deux chaires à temps complet seront sans doute mises au concours, l'une en 1981, l'autre en 1982. Le conseil a ratifié la convention établissant un séminaire post-grade organisé en commun par les facultés de droit romandes. Quatorze thèses imprimées ont été soutenues avec succès en 1980.

Institut de police scientifique et de criminologie

La délégation des Facultés de droit, de médecine et des sciences est composée des professeurs J. Gauthier (droit), H.-R. Gujer (médecine), G. Brunisholz (sciences), et présidée par le professeur J. Mathyer, directeur de l'IPSC.

Elle s'est réunie quatre fois. Elle a traité des questions relatives à l'organisation des études, à l'enseignement de la criminologie-pénologie, au règlement de l'Institut, aux étudiants et aux doctorants.

Doyen: Professeur Maurice Jeannet, jusqu'au 31 août 1980, puis professeur Laurent Bridel depuis le 1^{er} septembre 1980.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1979-1980	464	344	120
Au semestre d'été 1980	422	311	111

A ces chiffres s'ajoutent 85 doctorants, ainsi que les étudiants qui, tout en appartenant à d'autres facultés ou écoles, suivent les cours de la Faculté des sciences sociales et politiques.

Six prix ont été décernés à des étudiants de la Faculté des sciences sociales et politiques.

Corps enseignant

Le professeur Jean Piaget, professeur honoraire, est décédé au mois de septembre 1980.

Deux enseignements nouveaux ont pu être créés:

- Concepts de base, théories et méthodes en science politique (4 h.).
- Géographie historique régionale (4 h.).

Activité*Conseil de faculté*

Le Conseil de faculté a tenu onze séances.

Outre les objets usuels, le conseil a consacré son activité principale à examiner les candidatures aux postes de

- professeur assistant en histoire des doctrines politiques,
- professeur extraordinaire en concepts de base, théories et méthodes en science politique,
- professeur extraordinaire en géographie historique régionale.

Il a également adopté un nouveau plan d'études en psychologie et entamé une procédure de révision des autres plans d'études, ainsi que du règlement de la faculté, en fonction du règlement général de l'Université du 12 septembre 1980.

Ecole des hautes études commerciales

Directeur: professeur Charles Ifland.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1979-1980	553	326	227
Au semestre d'été 1980	506	297	209

A ces chiffres s'ajoutent ceux des doctorants et candidats au certificat, soit 127 au semestre d'hiver et 117 au semestre d'été.

Neuf prix ont été décernés à des étudiants.

Corps enseignant

MM. Alexander Bergmann, Jean-Pierre Danthine, Alberto Holly, Alfred Stettler et Olivier Blanc ont été nommés professeurs ordinaires.

MM. Raymond Larcier, Silvio Munari et Peter Schwarz ont été nommés professeurs extraordinaires.

M. Bernard Apothéloz a été nommé professeur suppléant. Il est chargé du dédoublement du cours d'introduction aux études commerciales supérieures. Il assure également l'enseignement de comptabilité du programme de diplôme post-grade.

Activité

La séance d'ouverture des cours a eu lieu le 24 octobre 1980. M. Bohdan Hawrylyshyn, directeur du Centre d'études industrielles à Genève, y a présenté un exposé intitulé « Un survol du monde de demain ».

Programme postgrade

Le deuxième cours postgrade a débuté en automne 1980, sur la base de 27 inscriptions; 11 participants sont de nationalité suisse, 16 de nationalité étrangère (12 pays différents).

Conseil de faculté

Le conseil a tenu 15 séances dont les principaux objets ont été les suivants:

- comité de liaison du programme postgrade;
- remplacement de la fonction de directeur de l'école par celle de doyen;
- nouveaux enseignements à faire figurer au budget;
- proposition de création d'un Institut en sciences actuarielles;
- procédure de nomination du doyen;
- étude et décision concernant une quatrième année d'économie politique;
- candidature en vue du dédoublement de l'enseignement des mathématiques en première année;
- plan des examens de 1^{re} année: incorporation de l'épreuve d'introduction aux études commerciales supérieures dans la première série (avec exigence d'une note 6 minimum);
- nomination de MM. Apothéloz, suppléant, et Blanc, professeur ordinaire;
- discussions relatives à l'organisation de l'école.

En outre, pendant l'année 1980, la commission destinée à préparer le nouveau règlement de l'école s'est réunie 7 fois.

Faculté des lettres

Doyen : professeur Alain Dubois, jusqu'au 31 août 1980; professeur Pierre Ducrey, depuis le 1^{er} septembre 1980.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1979-1980	824	690	134
Au semestre d'été 1980	822	692	130

A ces chiffres s'ajoutent 48 candidats au doctorat au semestre d'hiver, et 56 au semestre d'été.

Treize prix ont été décernés à d'anciens étudiants.

Corps enseignant

Le 13 juin 1980, décès de M. Gilbert Guisan, professeur ordinaire de langue et littérature françaises, directeur du Centre de recherches sur les lettres romandes, rédacteur des *Etudes de Lettres*, ancien directeur des Cours de vacances et ancien recteur, à la veille de prendre sa retraite.

Ont été nommés professeurs honoraires :

- M. René Berger, professeur associé d'histoire de l'art (esthétique et mass media),
- M. André Donnet, professeur associé de bibliographie pratique,
- M. André Guex, professeur ordinaire de linguistique,
- M. Charles Roth, professeur ordinaire de langue et littérature françaises médiévales.

Ont été nommés professeurs ordinaires :

- M. Karl-Henz Bender (langue et littérature françaises médiévales),
- M. Christian Hart-Nibbrig (langue et littérature allemandes),
- M. Claude Reichler (langue et littérature françaises),
- M. Arnaud Tripet (langue et littérature françaises).

A été nommé professeur assistant :

- M. Rémi Jolivet (linguistique).

Sont au bénéfice d'un congé scientifique :

- M. Alain Dubois, ancien doyen, professeur ordinaire d'histoire moderne (pour toute l'année académique 1980/1981),
- M. Mortza Mahmoudian, professeur ordinaire de linguistique (pour le semestre d'hiver 1980/1981).

Activité

Conseil de faculté

Au cours de l'année 1980, le Conseil de la Faculté des lettres s'est réuni 14 fois. Il a délibéré notamment des questions suivantes :

- transfert à Dorigny;
- brevet de maître d'éducation physique dans le cadre de la licence ès lettres;
- linguistique du français (statut et enseignement de M. R. Jolivet); création d'un Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de la Faculté des lettres;
- enseignement de service (enseignement complémentaire de langues anciennes);
- problèmes du français médiéval;
- Centre de recherches sur les lettres romandes.

Séance annuelle

Le 24 octobre, exposé de M. Pierre Ducrey, professeur ordinaire d'histoire ancienne, doyen de la faculté, sur : « La Faculté des lettres et la mise en valeur du patrimoine culturel ».

Congrès

Deuxième congrès de Lausanne à l'occasion du 150^e anniversaire de la mort de Benjamin Constant du 15 au 19 juillet 1980.

Ecole de français moderne

Directeur: professeur Robert Marclay.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1979-1980	241	47	194
Au semestre d'été 1980	266	52	214

A ce nombre, il faut ajouter 195 étudiants au cours spécial au semestre d'hiver, et 118 étudiants au semestre d'été.

Du 15 septembre au 3 octobre, l'école a de nouveau organisé un cours intensif de français pour un groupe d'instituteurs de Suisse alémanique.

Faculté de médecine

Doyen: professeur Jean-Louis Rivier.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1979-1980	1028	917	111
Au semestre d'été 1980	899	802	97

A ces chiffres s'ajoutent 137 doctorants au semestre d'hiver et 164 au semestre d'été.

Troize prix ont été attribués à des étudiants ou anciens étudiants de la faculté.

Corps enseignant**Mutations**

Ont été nommés professeurs honoraires:

MM. Otto Bucher (histologie et embryologie), Willy Merz (gynécologie et obstétrique) et Louis-Samuel Prod'homme (néonatalogie).

Ont été nommés professeurs ordinaires:

MM. Marcel Burner (psychiatrie) à titre personnel, et Serge Krupp (chirurgie plastique et reconstructive).

Ont été nommés professeurs associés:

MM. Alfred Bader (psychiatrie), Walter Bettschart (psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent), Germain Chapuis (chirurgie), Jean-Pierre Kraehenbühl (biochimie), Pavel Kucera (physiologie), Jean-Marie Mathieu (neurochimie pédiatrique), Jean-Pierre Guignard (néphrologie pédiatrique), Georges Ternier (ORL) et Jean Wertheimer (psychogériatrie).

Ont été nommés professeurs assistants:

MM. Clément Borcher (lancinisme), Jean-Claude Caron (orthopédie), Jeffrey Atkinson (pharmacologie) et Giorgio Innocenti (anatomie).

Ont été nommés privat-docents:

MM. Pierre Baumann (psychiatrie), Ruggero Faggioni (ophtalmologie), Jean-Paul Gonvers (gastroentérologie), Pierre de Grandi (gynécologie et obstétrique), Bernard Junod (médecine sociale et préventive) et Graziano Pesca (généraliste médicale).

A été nommé agrégé:

M^{me} le docteur Irmi Rey-Stocker (gynécologie de l'enfant et de l'adolescente).

Ont donné leur démission:

MM. Lawrence Freedman, Luciano Ozzello, Douglas Frost, Pier-Paolo Giorgi, Bernard Mach et M^{me} Eva Krompacher-Kiss.

Décès:

MM. Samuel Cruchaud, professeur associé, et Hans Steck, professeur honoraire.

Activité*Conseil de faculté*

Le Conseil de faculté a tenu 10 séances et le Conseil décanal 16.

Parmi les nombreux points traités, on peut citer:

- l'établissement des matières d'enseignement à la demande de la CEPREM (Commission pour l'étude des problèmes relatifs à la médecine de la Conférence universitaire suisse);
- l'Institut des neurosciences;
- le projet de nouvelle loi sur la Santé publique;
- l'opportunité de la création d'un enseignement d'économie de la médecine et gestion hospitalière. Composition d'une commission;
- l'établissement d'un cahier des charges pour la fonction d'agrégé de faculté;
- la révision de l'horaire des cours de 3^e année;
- la révision du règlement des examens fédéraux de médecine (déjà sur le rapport 1979);
- Institut d'anatomie et expérimentation animale.

Congrès

26 janvier 1980

IBRO. « The Brain in Health and Disease ». Professeur Hendrik Van der Loos, Ecole de médecine, Lausanne.

27-28 mai 1980

II^e séminaire sur l'application clinique des potentiels évoqués. Docteur P.-A. Despland — CHUV. Service de neurologie.

1-2 août 1980

« Workshop » sur le mercure, organisé par la Société de toxicologie de la Société suisse de pharmacologie et de toxicologie. Docteur Jacques Diezi, professeur associé, Institut de pharmacologie.

31 août-6 septembre 1980

2^e cours européen en neurochirurgie, professeur Eric Zander.

15-18 septembre 1980

1^{er} cours d'endoscopie de la Clinique ORL de Lausanne, CHUV. Professeur Marcel Savary.

18 octobre 1980

Collège d'enseignement postuniversitaire de radiologie: cours de perfectionnement. « Exploration radiologique du canal rachidien » (problèmes actuels). « Radiologic exploration of the spinal canal », CHUV, Auditoire de l'Ecole de médecine. Professeur Georges Candardjis.

29-30 octobre 1980

Symposium sur l'épuration extra-rénale. Docteur Jean-Pierre Wauters, division de néphrologie, CHUV.

30 octobre 1980

Emission eidophore, grande salle des congrès, Palais de Beaulieu. Démonstration clinique du Département de cardiologie médico-chirurgicale du CHUV et du Centre et division de cardiologie du Département de médecine de l'Hôpital cantonal universitaire de Genève.

29 novembre 1980

Réunion franco-suisse de neuropathologie (Société suisse de neuropathologie). Docteur Théodore Rabinovicz, professeur associé. Grand auditoire de l'Ecole de médecine.

Faculté des sciences

Doyen: professeur Samuel Steinemann, jusqu'au 31 août 1980, professeur Oscar Burlet, depuis le 1^{er} septembre 1980.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1979 1980	463	375	78
Au semestre d'été 1980	424	361	63

A ces chiffres s'ajoutent 142 doctorants au semestre d'hiver et 149 au semestre d'été.

Ont également suivi des cours de 1^{er} et 2^e cycle:

- 205 étudiants en première année de médecine;
- 8 étudiants de l'Institut de police scientifique et de criminologie;
- 66 étudiants en pharmacie;
- 122 étudiants des départements de mathématiques, de physique et de chimie de l'EPFL.

Neuf prix ont été distribués à des étudiants ou anciens étudiants de la faculté.

Corps enseignant

Ont été nommés:

- M. Jean-Claude Bünzli, en qualité de professeur ordinaire, à l'Institut de chimie minérale et analytique.
- M. Kurt Hostettmann, en qualité de professeur ordinaire, à l'École de pharmacie.
- M. Manuel Ojanguren, en qualité de professeur ordinaire, à l'Institut de mathématiques.
- M. Walter Wahli, en qualité de professeur ordinaire et directeur de l'Institut de biologie animale.
- M. Jean-Daniel Aubert, adjoint du chimiste cantonal, en qualité de professeur associé, pour l'enseignement « Chimie des denrées alimentaires », en remplacement de M. Emile Matthey.
- M^{lle} Rose-Marie Hofer, en qualité de professeur associé, à l'Institut de biologie et physiologie végétales.
- M. Jean-Luc Salomon, en qualité de professeur associé, à l'École de pharmacie, en remplacement de M. François Millet.
- M. Jacques Hausser, en qualité de professeur assistant, à l'Institut de zoologie et d'écologie animale.
- M. Michael Lederer, en qualité de privat-docent, à l'Institut de chimie minérale et analytique.

M. Paul Honnegger, en qualité de privat-docent, à la section de biologie.

Ont été nommés professeurs honoraires:

- M. Louis Fauconnet, professeur ordinaire à l'École de pharmacie;
- M. Emile Matthey, professeur associé.

L'effectif du corps professoral de la Faculté des sciences, y compris l'École de pharmacie, est de 86 professeurs.

Congés scientifiques

- Les enseignements du professeur Dominique Rivier ont été assurés par M. Jacques Soller, maître de recherche au CNRS, durant le semestre d'été 1980.
- Pendant le congé scientifique du professeur Hans Dahn, ses enseignements ont été assurés par MM. John McGarrity et André Weith.
- M. Roland Jaunin, professeur associé, a obtenu une mise en congé du 1^{er} septembre 1980 au 31 août 1982.

Activité

Séance de faculté

A cette séance, qui a eu lieu le 24 octobre 1980, le professeur Gérard Le Coat a parlé de la nécessité et des limites de l'interdisciplinarité.

Conseil de faculté

Le Conseil de faculté a tenu dix séances.

Parmi les questions qui se sont posées à la faculté, relevons notamment:

- la signature de la convention UNIL-EPFL concernant la formation des mathématiciens;
- la modification du régime des examens propédeutiques en chimie;
- la création d'un troisième cycle de biologie animale;
- l'entrée en vigueur du nouveau règlement fédéral pour les études de pharmacie;
- l'adhésion de la Fondation Herbet et de la Fondation Georgine Claraz à une société de gestion commune des biens de fonds spéciaux de l'Université de Lausanne et de fondations autonomes à but universitaire.

Ecole de pharmacie

Directeur: professeur Jean-Claude Etter.

Etudiants*

	Total	Suisses	Etrangers	+ en stage	=Total
Au semestre d'hiver 1979-1980	176	161	15	39	=215
Au semestre d'été 1980	124	116	8	41	=165

Doctorants

Au semestre d'hiver 1979-1980	13
Au semestre d'été 1980	16

* Les étudiants en congé pour d'autres raisons que le stage ne sont pas compris dans ce chiffre.

Deux prix d'école ont été remis à des étudiants en pharmacie lors de la séance d'ouverture des cours de la Faculté des sciences.

Corps enseignant

- Le successeur du professeur L. Fauconnet à la chaire de pharmacognosie a été désigné en la personne de M. Kurt Hostettmann, de l'Institut de pharmacie de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.
- Pour succéder à M. François Milliet pour l'enseignement de gestion d'entreprise, l'Ecole de pharmacie a désigné M. Jean-Luc Salomon, pharmacien, nommé au titre de professeur associé dès le 1^{er} octobre 1980.

Activité

Les professeurs de l'Ecole de pharmacie se sont réunis douze fois en séances d'école.

L'événement important de l'année a été la promulgation du nouveau règlement fédéral pour les études de pharmacie, survenue au mois de juin 1980 pour application dès la rentrée d'octobre de la même année.

L'idée d'une Ecole de pharmacie « d'intérêt romand » (fusion des Ecoles de Genève et de Lausanne) étant abandonnée, une Commission pour l'étude de l'avenir de l'Ecole de pharmacie de l'Université de Lausanne a été constituée sous l'égide du Rectorat et avec la participation du directeur de l'école.



ETAT DE VAUD

2B 9621

COMPTES 1980

2	Comptes 1980		Budget 1980	Comptes 1979
	Dépenses	Recettes		
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	1,403,871.30		1,335,600	1,274,840.40
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	61,987.—		97,500	93,557.80
633 Fournitures scolaires et d'exams	861,485.80		1,300,000	801,616.40
711 Dépenses générales pour l'enseignement	24,801,367.65		21,450,000	22,018,456.30
812 Subventions cantonales	8,591,879.30		7,594,000	7,564,283.40
23 Enseignement supérieur, affaires culturelles et cultes	145,872,448.95		140,107,700	154,784,226.77
		29,040,917.22	29,315,500	29,495,219.86
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	14,895,785.15		14,612,700	14,540,374.70
		2,968,048.74	5,835,900	5,640,850.48
23.11 Administration du service	4,095,722.25		5,808,100	5,599,487.44
			122,800	—
341 Versements aux fonds spéciaux du bilan	210,000.—		110,000	210,000.—
421 Traitements au personnel régulier	365,808.15		335,900	324,447.70
426 Allocations de ménage	2,400.—		3,600	3,400.—
427 Allocations pour enfants	—		2,000	1,600.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	41,285.20		42,700	40,526.40
435 Autres prestations sociales	—		—	1,600.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	18,387.80		17,100	16,273.65
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	760.10		1,300	1,140.40
443 Vacances et débours	2,716.10		3,000	2,047.10
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	3,002.40		2,500	1,958.68
511 Fournitures, impressions, reliures	4,704.85		5,000	5,048.55
512 Frais d'insertions	2,013.45		500	609.30
513 Mobilier et machines de bureau	2,805.35		3,100	2,780.80
515 Livres, journaux, périodiques	1,080.—		600	608.—
521 Abonnements et taxes téléphoniques	5,381.40		6,000	4,900.80
527 Frais généraux divers	89,950.70		94,000	66,810.05
531 Indemnités et frais des commissions	1,736.—		6,000	1,000.—
533 Consultations juridiques et expertises	11,900.—		20,000	5,700.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	8,270.20		8,300	8,217.55

437
439
633
711
812

341

513

515

527

533

632

les 1979

Renseignements complémentaires

74,840.40
93,557.60
01,616.40
18,456.30
54,283.40

437	Voir la rubrique 425.		
439	Idem.		
633	Facturation par l'Office des fournitures et éditions scolaires. Voir la rubrique 20.30.263.		
711	Remboursement aux communes-sièges des frais des élèves forains. Voir la rubrique 271.		
		Comptes 1980	Budget 1980
812	1. Aux communes-sièges pour le traitement du personnel enseignant	6,388,631.80	5,964,000
	2. Aux communes-sièges pour le matériel des travaux manuels	127,244.50	130,000
	3. Aux communes-sièges pour les bâtiments scolaires	2,076,663.—	1,500,000
		8,591,879.30	7,594,000

34,226.77

23 Enseignement supérieur, affaires culturelles et cultes

75,219.84

10,576.70

23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes

10,830.40

19,687.68

23.17 Administration du service
Précédemment 24.10

10,000.—

341	1. Fonds cantonal des activités culturelles	110,000.—	110,000
	2. Fonds pour la formation culturelle des adultes. Décision du Conseil d'Etat du 20 mars 1981	100,000.—	—
		210,000.—	110,000

3,400.—

1,600.—

10,526.48

1,600.—

6,273.65

1,140.40

2,047.16

1,958.60

5,048.55

609.30

2,780.80

608.—

4,900.90

6,810.05

1,020.—

6,700.—

8,217.55

513	1. Frais d'entretien et réparations	1,551.35	1,200
	2. Acquittations	1,254.—	1,900
		2,805.35	3,100
515	Des abonnements 1981 ont été payés en 1980.		
527	1. Débours divers. Frais de constitution de la Société radio-télévision vaudoise	13,707.60	1,500
	2. Congrès et réceptions	4,814.50	6,000
	3. Participation aux frais de secrétariat de la Conférence universitaire suisse	71,428.60	71,500
	4. Communauté suisse de travail pour la coordination des constructions universitaires	—	15,000
		89,950.70	94,000
533	Une expertise juridique a été reportée en 1981.		
632	1. Achats d'ouvrages pour les bibliothèques populaires	5,135.20	5,000
	2. Assurance-incendie des collections du Musée de La Sarraz	800.—	800
	3. Achats de volumes consacrés au canton de Vaud	2,335.—	2,500
		8,270.20	8,300

2	Comptes 1980		Budget 1980	Comptes 1979
	Dépenses	Recettes		
812 Subventions cantonales	3,321,540.55		3,146,500 122,000	2,900,808.80
23.12 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	10,571,181.50		10,348,200 20,500	10,299,830.30
		2,679,858.79	3,547,000	3,580,339.30
142 Prélèvements sur des fonds spéciaux hors bilan		552,476.79	638,500	600,000.—
242 Remboursement de rétributions du personnel		—	—	4,434.20
281 Subventions fédérales		2,127,382.—	3,008,500	2,775,905.—
341 Versements aux fonds spéciaux du bilan	10,000,000.—		10,000,000	10,000,000.—
421 Traitements au personnel régulier	278,914.35		266,200	236,023.65
426 Allocations de ménage	3,960.—		6,200	3,896.65
427 Allocations pour enfants	2,400.—		4,800	4,560.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	33,896.80		33,900	26,324.70
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	14,079.—		13,800	10,771.55
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	634.85		1,100	816.20
443 Vacations et débours	248.50		1,000	581.—
511 Fournitures, impressions, reliures	22,932.10		6,500 20,500	5,975.40
513 Mobilier et machines de bureau	1,623.15		1,500	4,561.15
521 Abonnements et taxes téléphoniques	2,765.20		0,700	2,682.80
522 Taxes postales	1,110.10		1,000	1,229.50
531 Indemnités et frais des commissions	8,721.20		8,000	2,407.60

les 1979

Renseignements complémentaires

0,808.80

		Comptes 1980	Budget 1980
812	1. Subventions aux théâtres dans le canton (y compris Fr. 40,000.— pour le Théâtre du Jorat)	640,000.—	640,000
	2. Orchestre de chambre de Lausanne	862,750.—	828,400
	3. Orchestre de la Suisse romande	284,000.—	284,000
	4. Conservatoire de Lausanne	685,400.—	853,000
			122,900
	5. Section d'art dramatique du Conservatoire de Lausanne	50,000.—	50,000
	6. Conservatoire de Montreux	55,000.—	60,000
	7. Ecoles de musique	13,694.—	20,000
	8. Cours de perfectionnement des musiques vaudoises	5,000.—	5,000
	9. Festival intercantonal du cinéma, Nyon		
	a) Subvention	12,500.—	
	b) Garantie de déficit	12,500.—	
		25,000.—	25,000
	10. Cinémathèque suisse	40,000.—	40,000
	11. Université populaire	50,000.—	50,000
	12. Bibliothèque Pour Tous	30,000.—	30,000
	13. Société des concerts de la Cathédrale	2,000.—	2,000
	14. Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs	500.—	500
	15. Caisse de secours pour artistes suisses	750.—	750
	16. Garanties diverses	116,094.55	100,000
	17. Sociétés chorales vaudoises de concerts	45,002.—	42,000
	18. Donation de vitraux aux cantons d'Uri et Obwald (décision du Conseil d'Etat du 21 avril 1978)	4,000.—	—
	19. Association des candidats en médecine	5,000.—	5,000
	20. Congrès européen, Mission 80 (décision du Conseil d'Etat du 23 mars 1979)	—	5,000
	21. Fondation Jean Monnet pour l'Europe	75,000.—	75,000
	22. A différentes sociétés savantes	32,350.—	30,850
		3,321,540.55	3,146,500
			122,900

,550.21

23.12 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage

Précédemment 24.11

,559.21

,000.—

,434.20

,905.—

,000.—

,023.65

,896.65

,560.—

,324.70

,771.55

,816.20

,581.—

,975.40

341 Au Fonds cantonal des bourses d'études (loi du 11 septembre 1973).

,561.15

513	1. Frais d'entretien et réparations	688.35	900
	2. Acquisitions	834.80	600
		1,523.15	1,500

,982.90

,229.58

,407.60

2	Comptes 1980		Budget 1980	Comptes 1979	
	Dépenses	Recettes			
23.13 Protection des biens culturels	77,658.90	—	120,800 15,300	119,461.8 —	
281 Subventions fédérales		—	13,300	—	281
421 Traitements au personnel régulier	24,713.80		49,300	45,272.85	
426 Allocations de ménage	555.—		1,400	1,380.—	
427 Allocations pour enfants	1,000.—		2,000	2,400.—	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	2,540.—		8,100	5,549.—	
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	2,439.60		2,500	3,782.55	
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	122.25		200	289.55	
443 Vacances et débours	—		1,000	519.20	
511 Fournitures, impressions, reliures	764.70		1,000	784.—	
513 Mobilier et machines de bureau	1,419.80		1,500	1,500.—	513
521 Abonnements et taxes téléphoniques	761.60		1,500	1,719.70	
531 Indemnités et frais des commissions	—		1,000	140.—	
613 Loyers	8,180.—		6,300	6,154.00	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	1,922.50		2,500	2,704.95	
711 Dépenses générales pour l'enseignement	35,239.65		44,500	47,474.30	711
23.14 Château de Chillon	353,220.70	288,189.95	335,600 275,600	321,397.38 260,491.18	
242 Remboursement de rétributions du personnel		245,953.—	233,300	222,287.—	242
243 Remboursement de prestations sociales		42,236.95	40,300	38,204.20	
421 Traitements au personnel régulier	292,182.60		277,800	264,640.50	242
426 Allocations de ménage	6,000.—		6,000	6,000.—	
427 Allocations pour enfants	2,880.—		2,000	3,360.—	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	36,852.—		34,800	33,136.20	
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	14,608.80		13,900	13,232.85	
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	697.30		1,100	1,027.75	
23.20 Université	93,783,471.75	25,912,967.18	90,400,300 37,900	87,495,962.67 25,858,821.18	
177 Ecotages, finances de cours, finances d'examens		1,777,419.77	1,740,000	1,758,904.09	177
242 Remboursement de rétributions du personnel		612,826.90	690,000	582,827.65	
243 Remboursement de prestations sociales		61,346.35	3,000	64,403.80	242
252 Remboursement sur frais divers et taxes		22,735.65	27,000	18,501.65	242
279 Recettes générales diverses		260,939.51	330,000	273,943.61	252
281 Subventions fédérales		23,287,699.—	22,600,000	23,142,241.—	275
					281

Renseignements complémentaires

es 1979

7,441.48

23.13 Protection des biens culturels

Précédemment 24.12

—

281 Pour la constitution de dossiers de sécurité. Voir la rubrique 711. Système de calcul des subventions qui ne sont reçues que tous les deux ans.

1,272.85

380.—

400.—

549.—

782.55

289.55

510.20

784.—

500.—

719.70

140.—

154.50

704.55

474.30

Comptes 1980 Budget 1980

513	1. Frais d'entretien et réparations	224.80	500
	2. Acquisitions	1,195.—	1,000
		1,419.80	1,500

711 Constitution de dossiers de sécurité. Voir la rubrique 281.

597.38

23.14 Château de Chillon

Précédemment 24.13

491.38

242 Remboursement des traitements du personnel (excepté l'intendant) par l'Association pour la restauration du château de Chillon.

287.—

204.20

340.50

243 Idem.

300.—

360.—

136.20

232.85

127.75

62.47

23.20 Université

Précédemment 24.20

21.08

177	1. Finances de cours et d'immatriculation	1,742,109.77	1,700,000
	2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique	35,310.—	40,000
		1,777,419.77	1,740,000
242	Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.		
243	Remboursements divers de la Caisse de pensions en cas de démissions.		
252	Communications téléphoniques privées.		
279	Participation de l'EPFL à divers frais d'exploitation en commun.		
281	1. Subvention de base	22,833,573.—	22,024,000
	2. Subvention pour investissements:		
	a) Achats d'appareils	24,000.—	
	b) Loyers	430,126.—	576,000
		23,287,699.—	22,600,000

2	Comptes 1980		Budget 1980	Comptes 1979
	Dépenses	Recettes		
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	110,000.—		110,000	110,000.—
421 Traitements au personnel régulier	10,716,392.75		10,326,000	9,615,225.25
422 Traitements au personnel occasionnel	10,391,462.—		9,770,000	9,036,547.16
425 Traitements des membres du corps enseignant	22,003,989.46		20,646,400	19,642,317.36
426 Allocations de ménage	530,112.15		496,200	507,741.75
427 Allocations pour enfants	556,184.35		490,900	534,553.80
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	1,206,902.15		1,123,500	1,058,161.—
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	2,926,429.10		2,463,300	2,740,539.90
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	14,855.85		23,000	17,685.85
435 Autres prestations sociales	40,566.—		11,700	40,800.—
			17,900	
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	2,122,061.85		1,913,300	1,877,703.63
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	82,993.60		124,600	121,594.85
441 Indemnités diverses	28,480.70		55,000	42,743.55
443 Vacations et débours	16,672.—		14,300	14,345.25
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	500.—		500	500.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	16,007.80		17,000	12,444.10
511 Fournitures, impressions, reliures	707,636.70		713,000	668,201.95
512 Frais d'insertions	32,778.15		25,500	21,340.65
513 Mobilier et machines de bureau	330,085.10		349,800	307,342.85
515 Livres, journaux, périodiques	7,298.60		6,900	1,628.05
521 Abonnements et taxes téléphoniques	396,318.90		347,000	367,753.15
522 Taxes postales	80,972.85		89,500	63,747.—
523 Transport de marchandises et de matériel	234.50		6,000	910.—
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	68,830.75		80,400	63,205.65
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	1,155.—		5,000	3,686.55
527 Frais généraux divers	331,321.90		362,700	266,093.85
531 Indemnités et frais des commissions	86,002.—		74,000	118,547.85

21107854.35

14%

342
421
422
425
426
427
434
435
437
439
441
443
444
445
512
513
521
522
523
524
526
527
531

Renseignements complémentaires

ptes 137

		Comptes 1980	Budget 1980
110,000.—			
510,225.20	342		
330,847.10	1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université	80,000.—	80,000
142,317.30	2. Au Fonds du microscope électronique	10,000.—	10,000
307,741.75	3. Au Fonds des subvendes pour l'impression des thèses	20,000.—	20,000
134,553.80		110,000.—	110,000
158,161.—	421		
140,539.90	1. Personnel administratif et technique, personnel d'entretien de Dorigny	10,504,530.20	10,128,500
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	211,862.55	197,500
		10,716,392.75	10,326,000
	422		
	Assistants.		
	425		
	1. Corps enseignant universitaire	21,709,004.45	20,250,400
	2. Activité de 3 ^e cycle en général	294,985.—	295,500
		22,003,989.45	20,545,900
	426		
17,685.85	1. Personnel administratif et technique	149,816.—	147,200
40,800.—	2. Assistants	108,457.25	110,000
	3. Corps enseignant universitaire	271,838.90	239,000
		530,112.15	496,200
	427		
77,703.85	1. Personnel administratif et technique	126,837.60	85,900
21,594.85	2. Assistants	68,765.80	85,000
42,743.80	3. Corps enseignant universitaire	360,580.95	320,000
14,345.20		556,184.35	490,900
	434		
	1. Primes d'assurance pour les assistants médecins	5,481.45	11,000
	2. Primes d'assurance pour les apprentis	9,374.40	12,000
		14,855.85	23,000
	435		
500.—	Cadeaux pour vingt-cinq ans de service et pour cessation de fonction:		
12,444.10	1. Personnel administratif et technique	6,750.—	4,200
88,201.85	2. Corps enseignant universitaire	12,000.—	7,500
21,340.85	3. Indemnités en cas de décès ou d'invalidité	21,816.—	—
		40,566.—	17,900
			17,900
	437		
37,342.85	1. Personnel administratif et technique	515,582.30	495,600
1,628.00	2. Assistants	522,793.55	488,500
37,753.15	3. Corps enseignant universitaire	1,070,851.05	915,600
33,747.—	4. Formation des maîtres d'éducation physique	9,431.95	9,900
910.—	5. Divers	3,403.—	3,700
13,205.85		2,122,061.85	1,913,300
3,086.55	438		
36,093.95	1. Personnel administratif et technique	24,767.50	40,200
8,547.85	2. Assistants	26,220.75	39,100
	3. Corps enseignant universitaire	31,531.15	38,500
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	474.40	800
		82,993.60	124,600
	441		
	1. Frais de déplacements et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	12,075.40	19,700
	2. Participation aux frais de secrétariat du 3 ^e cycle	6,300.—	6,300
	3. Frais de déplacements des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	10,105.30	29,000
		28,480.70	55,000
	443		
	Pour le Rectorat, la direction administrative, le service d'orientation et l'Observatoire de Sauvigny.		
	444		
	Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.		
	445		
	Pour le Rectorat, la direction administrative, le service des sports, le service social, la formation des maîtres d'éducation physique.		
	512		
	1. Service de presse et d'information	32,011.85	25,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	768.50	500
		32,778.15	25,500
	513		
	1. Entretien et réparations		105,700
	2. Achats nouveaux		229,300
	3. Location		14,800
		330,085.10	349,800
	521		
	Augmentation du coût de la taxe d'abonnement du contrat téléphonique de l'Etat.		
	522		
	Pour le Rectorat, la direction administrative et les facultés et écoles.		
	523		
	Utilisation selon les besoins.		
	524		
	1. Acquisitions	23,609.75	19,100
	2. Frais d'entretien et de roulage	45,221.—	61,300
		68,830.75	80,400
	526		
	Utilisation selon les demandes.		
	527		
	Subside en faveur d'un congrès non utilisé.		
	531		
	1. Pour les experts aux examens	76,072.—	60,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	8,959.—	14,000
		85,032.—	74,000

2	Comptes 1980		Budget 1980	Comptes 1979
	Dépenses	Recettes		
533 Consultations juridiques et expertises	16,561.60		2,000 20,000	220.—
612 Entretien des immeubles	1,076,881.15		1,034,900	1,098,625.85
613 Loyers	533,639.40		540,000	608,961.30
614 Entretien des bureaux et autres locaux	78,681.80		83,000	83,148.70
615 Eau, gaz, électricité	572,539.95		556,200	468,779.75
616 Chauffage	526,882.85		522,000	460,909.45
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	30,821.45		30,000	12,484.55
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	6,802,414.95		6,805,400	6,592,667.65
628 Assurances du mobilier	9,537.70		13,200	8,162.80
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	700,000.—		700,000	700,000.—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	30,561,158.05		30,687,000	30,239,503.52
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	70,209.65		83,100	69,288.50
23.30 Bibliothèques cantonale et universitaires	4,779,159.40		4,617,400 130,000	4,155,898.70
		4,708.55	21,400	34,597.10
23.31 Bibliothèque cantonale et universitaire de Rumine	4,351,852.95		4,152,100 130,000	3,755,487.85
		808.55	17,500	27,597.10
242 Remboursement de rétributions du personnel		596.26	—	884.10
251 Vente d'imprimés		77.10	16,500	26,513.—
252 Remboursement sur frais divers et taxes		135.20	1,000	—
421 Traitements au personnel régulier	2,770,212.20		2,720,000	2,412,858.50
426 Allocations de ménage	30,429.80		30,500	32,192.20
427 Allocations pour enfants	27,166.10		19,300	25,705.85
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	344,367.30		322,600	305,594.90
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	354.—		500	238.—
435 Autres prestations sociales	6,244.—		6,000	200.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	1,08,260.40		130,000	120,619.10
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	6,563.10		10,700	9,263.45

533

612

615

616

621

622

632

711

712

251

252

ptes 1979

Renseignements complémentaires

220.-

		Comptes 1980	Budget 1980
533	Etude des problèmes liés aux transports de la ville à Dorigny-Ecublens.		
612	1. Aménagement des locaux place de la Cathédrale 4	—	5,000
	2. Réfection dans les locaux de la Cité et du Palais de Rumine	269,297.15	404,200
	3. Entretien des bâtiments de Dorigny et aménagements complémentaires	807,584.—	625,700
		1,076,881.15	1,034,900
615	1. Bâtiments de Dorigny	513,199.40	483,200
	2. Locaux loués	1,811.30	3,000
	3. Institut de biochimie à Epalinges	57,729.25	70,000
		572,539.95	556,200
616	1. Bâtiments de Dorigny	487,617.55	482,000
	2. Institut de biochimie à Epalinges	33,600.—	30,000
	3. Locaux loués	5,665.30	—
		526,882.85	522,000
621	1. Bureau des bâtiments de l'Université	22,663.—	20,000
	2. Bureau de construction de Dorigny	5,046.75	5,000
	3. Service des sports	3,111.70	5,000
		30,821.45	30,000
622	Crédits de fonctionnement à disposition du Rectorat, des facultés et écoles.		
632	Crédit mis à la disposition de la Bibliothèque cantonale et universitaire pour achats de livres.		
711	1. Frais d'enseignement dans les établissements hospitaliers et universitaires	29,496,750.—	29,496,750
	2. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	147,038.40	296,000
	3. Exploitation des foyers-restaurants universitaires	249,740.65	314,000
	4. Exploitation du réfectoire de Dorigny	263,730.—	180,000
	5. Transports des étudiants à Dorigny	312,656.35	320,000
	6. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie à Epalinges	52,426.05	50,000
	7. Exploitation et entretien des locaux du service d'orientation	—	5,000
	8. Prix et concours	15,300.—	15,000
	9. Divers	23,516.60	10,250
		30,561,158.05	30,687,000
712	1. Service des sports de l'Université et de l'EPFL	42,000.—	42,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	28,209.65	41,100
		70,209.65	83,100

5,898.78

23.30 Bibliothèques cantonale et universitaires

4,397.10

23.31 Bibliothèque cantonale et universitaire de Rumine

Précédemment 24.31

5,487.85

7,397.10

884.10

251 Multicopies et catalogues. Autofinancement d'une nouvelle machine à photocopier.

1,613.—

252 Communications téléphoniques privées.

2,858.50

1,192.20

7,555.85

5,694.90

238.—

200.—

619.10

263.45

2.	Comptes 1980		Budget 1980	Comptes 1979	
	Dépenses	Recettes			
443 Vacances et débours	11,214.—		10,000	8,445.70	
511 Fournitures, impressions, reliures	349,986.16		320,000 30,000	283,059.40	
512 Frais d'insertions	2,858.10		2,000	3,307.85	
513 Mobilier et machines de bureau	135,325.65		135,000	151,788.10	513
521 Abonnements et taxes téléphoniques	25,586.05		23,000	22,266.55	
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	2,676.65		4,500	4,615.70	524
613 Loyers	60,585.10		60,000	60,235.80	
614 Entretien des bureaux et autres locaux	5,004.30		5,000	5,046.70	
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	20,000.—		20,000	20,000.—	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	390,000.—		290,000 100,000	290,000.—	
812 Subventions cantonales	5,000.—		10,000	—	812
23.32 Bibliothèque universitaire de Dornigny	447,284.45	3,900.—	485,500 3,900	400,416.85 7,000.—	
251 Vente d'imprimés		1,900.—	1,900	5,000.—	251
279 Recettes générales diverses		2,000.—	2,000	2,000.—	279
421 Traitements au personnel régulier	241,100.05		271,000	213,989.85	
426 Allocations de ménage	2,360.—		1,600	1,560.—	
427 Allocations pour enfants	3,720.—		2,900	2,880.—	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	30,319.10		32,100	26,991.70	
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	12,055.25		13,600	10,699.90	
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	664.70		1,100	819.55	
443 Vacances et débours	1,218.80		1,000	33.20	
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	—		—	21.80	
511 Fournitures, impressions, reliures	40,265.25		40,000	26,749.90	
513 Mobilier et machines de bureau	3,683.30		10,000	4,621.95	513
614 Entretien des bureaux et autres locaux	—		—	43.—	
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	2,000.—		2,000	2,000.—	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	110,000.—		110,000	110,000.—	
23.40 Archives cantonales	841,923.05	4,984.20	829,900 4,700	762,332.45 7,822.54	
181 Emoluments divers		1,971.45	1,000	1,725.91	
251 Vente d'imprimés		4,864.05	5,000	5,880.65	251
252 Remboursement sur frais divers et taxes		150.70	200	216.—	252
421 Traitements au personnel régulier	467,172.90		466,800	447,530.40	421
422 Traitements au personnel occasionnel	6,003.40		7,000	—	
426 Allocations de ménage	7,000.20		7,200	7,133.40	426

Comptes 1979

Renseignements complémentaires

8,445.70
283,009.40
3,307.85
151,788.10
22,266.55
4,615.70
60,235.80
5,046.75
20,000.—
190,000.—

Comptes 1980 Budget 1980
15,419.85 16,000
119,905.80 119,000
135,325.65 135,000

513 1. Frais d'entretien et réparations 15,419.85 16,000
2. Acquisitions 119,905.80 119,000

524 Frais d'entretien et de roulage. Pas d'amortissement. 135,325.65 135,000

812 A la commune de Château-d'Ex.

08,418.41
7,000.—

23.32 Bibliothèque universitaire de Dorigny.
Précédemment 24.32

251 Multicopies privées.

279 Amendes infligées aux retardataires.

5,000.—
2,000.—
13,889.85
1,560.—
2,880.—
26,991.70
0,659.90
819.55
33.20
21.80
6,749.90
4,021.95
43.—
2,000.—
0,000.—

513 1. Frais d'entretien et réparations 2,751.55 2,000
2. Acquisitions 931.75 8,000
3,683.30 10,000

2,552.45
7,822.54

23.40 Archives cantonales
Précédemment 24.40

251 Vente de photocopies.

252 Communications téléphoniques privées.

421 1. Archives cantonales vaudoises 380,368.— 375,300
2. Rédaction des monuments d'art et d'histoire 86,804.90 91,500
467,172.90 466,800

428 1. Archives cantonales vaudoises 5,400.— 5,400
2. Rédaction des monuments d'art et d'histoire 1,600.20 1,800
7,000.20 7,200

1,726.91
1,880.65
216.—
1,530.40
—
133.40

2	Comptes 1980	
	Dépenses	Recettes
Récapitulation		
20.10 Administration du département	826,952.65	15,642.25
20 Administration du secrétariat général	1,903,950.60	138,966.15
30 Office des fournitures et éditions scolaires	8,278,262.—	6,830,648.40
21.10 Service de l'enseignement primaire	98,206,243.20	1,660,477.60
22.10 Service de l'enseignement secondaire	3,360,804.75	148,425.40
20 Gymnases	16,325,997.60	341,552.75
30 Centres d'enseignement secondaire supérieur	12,525,049.35	687,059.19
40 Ecole supérieure de commerce	4,085,067.95	944,957.—
50 Collèges secondaires communaux	67,200,692.—	11,845,107.40
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	14,895,783.15	2,968,048.74
20 Université	93,783,471.75	25,912,967.11
30 Bibliothèques cantonale et universitaires	4,779,139.40	4,708.55
40 Archives cantonales	841,923.05	6,986.20
50 Musées cantonaux	2,900,112.10	29,309.45
60 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	1,069,128.45	100,084.—
70 Cultes	26,602,891.05	18,813.10
24.10 Service de la formation et de la recherche pédagogiques	374,124.15	—
20 Recyclages, formation continue, cours spéciaux	3,054,004.15	148,017.30
30 Ecoles de formation de maîtres	7,298,410.90	91,885.80
40 Orientation professionnelle	2,606,524.25	1,126,756.80
50 Réforme et planification scolaires	5,251,776.—	27,354.75
60 Centre vaudois de recherches pédagogiques	1,064,537.75	94.40
70 Office de l'éducation physique de la jeunesse	1,335,939.35	437,271.—
80 Centrale de documentation pédagogique et scolaire	204,863.15	322.20
Totaux	377,775,648.65	53,385,355.62
Excédent des dépenses sur les recettes		324,390,293.13
Sommes égales	377,775,648.65	377,775,648.65

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

125

Lies	Budget 1980		Crédits supplémentaires 1980		Comptes 1979	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6,542.25	849,800	16,600	2,000	—	2544589 } 829,177.10 { 1,715,411.50 7,250,765.70	15,867.85
8,966.15	1,965,800	130,200	—	—		123,822.50
0,648.40	8,693,000	8,774,000	—	—		6,541,049.95
0,477.60	96,847,200	1,676,400	4,000	—	92,247,075.80	1,502,861.65
8,425.48	3,521,700	138,300	3,800	—	2,971,414.90	153,888.30
1,552.75	15,892,700	262,000	22,500	—	14,034,259.80	368,068.30
7,059.10	12,368,200	675,400	72,400	—	11,015,503.95	646,457.20
4,957.—	4,163,900	925,200	—	—	3,888,363.15	1,030,936.—
5,107.40	62,664,100	7,500,000	—	—	59,929,830.40	7,896,587.40
8,048.74	14,812,700	3,833,900	142,500	—	14,340,376.70	3,640,830.40
2,967.18	90,600,300	25,290,000	37,900	—	87,495,662.67	25,838,821.80
4,708.55	4,617,400	21,400	130,000	—	4,155,898.70	34,397.10
6,986.20	829,900	6,200	—	—	762,332.45	7,822.66
9,309.45	2,845,200	28,900	34,300	—	2,517,926.65	27,292.85
0,084.—	1,028,000	125,100	8,000	—	1,015,240.80	110,702.85
8,813.10	25,574,200	10,000	14,600	—	24,456,488.80	33,352.30
—	387,400	—	—	—	330,403.40	—
8,017.30	4,235,400	69,200	—	—	2,856,292.80	190,401.—
1,885.80	6,271,800	90,200	6,000	—	6,555,743.35	187,830.30
6,756.80	2,557,900	1,115,000	—	—	2,372,607.95	1,093,913.05
7,354.75	5,001,700	20,000	2,900	—	5,171,886.80	24,379.65
94.40	1,229,600	—	25,600	—	754,675.35	7,494.70
7,271.—	1,325,900	360,200	18,700	—	1,249,568.70	351,439.75
322.20	201,400	1,200	—	—	193,892.75	2,408.30
5,355.62	368,285,000	51,098,300	528,200	—	348,151,080.17	49,830,625.76
0,293.13	—	317,186,700	—	528,200	—	298,320,454.41
5,648.65	368,285,000	368,285,000	528,200	528,200	348,151,080.17	348,151,080.17

Résumé du compte général

Départements	Comptes 1980	
	Dépenses	Recettes
Justice, police et affaires militaires	133,494,931.20	125,466,129.38
Instruction publique et cultes	377,775,648.65	53,385,365.52
Intérieur et santé publique	335,499,412.71	189,539,113.08
Prévoyance sociale et assurances	339,070,226.03	102,942,623.14
Agriculture, industrie et commerce	105,006,357.94	52,010,456.60
Travaux publics	116,543,989.68	34,257,492.10
Finances	250,666,189.—	1,103,498,658.05
Totaux	1,658,056,755.21	1,661,099,825.85
Excédent des recettes sur les dépenses	3,043,070.64	
Excédent des dépenses sur les recettes		—
Sommes égales	1,661,099,825.85	1,661,099,825.85

ral pour l'année 1980

ns	Budget 1980		Crédits supplémentaires 1980		Comptes 1979	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
129.36	126,461,700	114,715,000	2,406,600	31,000	120,206,904.47	119,247,581.04
355.52	368,285,000	51,098,300	528,200	—	348,151,080.17	49,830,625.76
113.08	322,940,800	166,302,300	6,220,200	8,436,700	281,854,109.28	164,580,818.13
323.14	330,931,000	108,290,400	19,815,000	22,800	324,512,887.30	100,120,536.21
456.50	107,324,000	50,987,100	2,198,300	1,000,000	103,181,044.—	50,841,528.95
492.10	112,814,100	27,778,800	2,187,450	3,600	110,424,472.34	26,752,124.15
358.05	247,038,000	1,047,173,900	645,400	—	265,532,715.64	1,051,677,150.43
325.85	1,615,794,600	1,566,345,800	34,001,150	9,494,100	1,553,863,213.20	1,563,050,364.67
	—	—	—	—	9,187,151.47	—
—		49,448,800		24,507,050		—
325.85	1,615,794,600	1,615,794,600	34,001,150	34,001,150	1,563,050,364.67	1,563,050,364.67

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Actifs nets au 31.12.1980	Actifs nets au 31.12.1979
Fonds Louis Roux (Gymnase de la Cité)	19 757.85	19,934.25
Prix Roland Troester (Gymnase de la Cité)	959.40	1,012.65
Prix de géographie Ferdinand Virieux (Gymnase de la Cité)	676.15	676.55
Prix de géographie François Hauser (Gymnase de Montbenon)	1,020.05	—
Ecoles normales		
Compte d'attente « prêts d'honneur »	—	557,930.26
Fonds du centenaire de l'Ecole Normale	21,626.35	21,966.35
Fonds Albert Fœtisch	4,394.20	4,595.33
Fonds Dr Paul Jomini	897.75	900.11
Fonds Jeanne Mange	479.—	483.16
Fonds Louis-Henri Pelet	1,201.85	1,249.74
Prix C.-C. Dénéreaz	2,154.96	2,196.16
Prix F.-M. Grand	1,121.60	1,119.76
Prix François Guex	2,106.95	2,085.60
Prix de gymnastique Ernest Hartmann	1,001.70	1,034.55
Prix Hermann Lang	13,466.75	14,380.92
Prix de mathématiques	977.—	1,031.15
Prix Ami Rosat	1,042.55	1,038.65
Prix des travaux manuels	1,021.10	1,018.55
Prix de volonté	1,259.84	1,291.89
Ecole supérieure de commerce		
Prix Aimé Delay	3,563.69	3,583.69
Fonds des élèves	58,123.90	56,129.90
Fonds Maurice Gaillard	9,196.80	9,085.30
Fonds « Bourse Jules Loth »	17,595.75	17,034.26
Fonds des maîtres	21,727.00	21,059.85
Fonds Georges Paillard	7,190.99	6,756.28
Fonds Louis Pelet	3,398.70	3,305.75
Fonds Jacob Stadler	41,073.—	41,209.10
Prix du Conseil de l'Ecole supérieure de commerce	674.40	757.05
Prix de gymnastique	1,006.65	1,081.40
Prix J.-S. Loth	1,095.10	1,072.17
Prix de mathématiques, Oulevay S. A., Morges	1,184.—	1,254.90
Prix de comptabilité du professeur Walther Rapin	8,100.65	8,307.35
Prix d'italien Giovanni Stubbe	159.—	155.30
Prix Adolph Weitzel, ancien directeur	2,495.50	2,441.26
Enseignement supérieur — divers		
Achèvement de l'aula du Palais de Rumine	5,377.75	5,270.81
Fonds Léa Rochat en faveur d'apprentis bourgeois de la commune de l'Abbaye	26,778.14	26,047.57
Fonds vaudois de donation en faveur des apprentis indigents	263,320.25	297,870.25
Fonds du musée de la Cathédrale de Lausanne	53,425.48	53,367.11

U

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

Actifs nets au 31.12.1979		Actifs nets au 31.12.1980	Actifs nets au 31.12.1979
19,934.25	Université		
1,012.65	Fondation Georgine Claraz	230,022.02	134,074.35
676.55	Fondation Major Davel	32,253.22	33,263.69
—	Fondation Maurice Lugeon	20,382.58	21,309.18
57,970.26	Fondation Maurice et Ida Lugeon	23,438.45	24,197.25
21,066.35	Fondation Georges Paillard	39,985.52	39,180.49
4,505.33	Fondation Charles et Andrée Rabot	21,426.72	22,719.99
900.11	Fondation vaudoise pour la géologie	67,529.81	70,699.18
483.16	Fondation J.-J. Van Walsem Pro Universitate	461,276.63	462,117.58
1,249.74	Fonds Agassiz	370,891.55	361,341.15
2,106.16	Fonds Oulianoff	94,549.14	—
1,119.75	Fonds des assurances et salle de lecture	361,671.31	537,362.75
2,085.60	Fonds Brunner	35,082.41	34,985.78
1,034.55	Fonds Paul Chapuis-Secrétan	33,045.42	33,392.66
1,380.92	Fonds Dr Combe II	180,749.34	186,021.98
3,091.15	Fonds du Comité social de l'Université	53,752.35	52,770.28
1,038.65	Fonds de construction et d'extension des maisons et foyers universitaires	364,575.70	338,870.34
1,018.55	Fonds Auguste Collier en faveur de la chaire de dermatologie	5,094.20	4,989.55
2,291.89	Fonds des délégations de l'Ecole des hautes études commerciales	9,827.83	9,842.55
583.68	Fonds pasteur Doytard	249,118.20	263,377.45
1,299.90	Fonds Edouard Dind	123,634.72	121,152.70
1,085.30	Fonds du IV ^e centenaire de l'Université	237,094.79	246,203.85
234.26	Fonds des estampes du professeur Decker	577,915.25	738,270.98
1,059.85	Fonds de l'Ecole des sciences sociales	8,137.70	7,954.61
1,756.28	Fonds pour l'enseignement de l'anglais à l'Université	5,225.30	5,120.10
1,005.75	Fonds de l'installation sportive du centre universitaire de Dorigny	278,481.40	268,258.41
209.10	Fonds du microscope électronique	—	64,852.14
57.05	Fonds Jean Landry	186,039.40	186,903.29
81.40	Fonds J.-J. Mercier	484,547.34	502,923.04
72.17	Fonds Frédéric Nessler	18,796.28	18,556.65
54.90	Fonds Constant Ouvrière	15,303.10	14,947.70
27.35	Fonds Rodolphe Reiss	160,211.85	165,095.19
35.30	Fonds Renovior	13,210.45	13,587.50
11.26	Fonds Dr Jacques Roux	72,628.83	72,354.13
0.81	Fonds Henri Sensine	243,840.52	231,203.21
7.87	Fonds Dr Kurt Siegfried	34,845.01	33,129.88
0.25	Fonds Christophe Socin	41,683.78	41,428.51
7.11	Fonds Dr Ernest Hub	450,660.00	—
	Fonds des subside pour l'impression des thèses	98,660.50	107,766.50
	Fonds universitaire	1,942,213.09	1,935,250.11
	Fonds Concours Vinet	44,080.02	42,927.95
	Fonds Dr Albert Wander	21,935.59	23,280.59
	Fonds Ernest Wilczek	78,665.01	76,573.45
	Fonds Evelyne Wilczek-Huth	178,283.46	185,882.25
	Prix du centenaire de la Caisse d'épargne et de crédit	28,955.69	29,405.14
	Prix de l'Etat de Berne	105,654.99	111,220.65
	Prix Bippert	125,779.25	128,140.45

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Actifs nets au 31.12.1980	Actifs nets au 31.12.1979
Prix Henri-Edouard de Cerenville	33,730.78	34,908.29
Prix Dr Emile Duboux	17,052.16	17,104.79
Prix Dr Marc Dufour	63,616.67	65,272.92
Prix Follope	7,089.33	6,946.43
Prix François Hauser	4,978.11	—
Prix Henri-F. Guenin	20,090.85	20,208.66
Prix Dr Ch.-Ph. Mercier	11,284.34	11,195.63
Prix Louis Palet	9,292.58	9,627.87
Prix Dr Suzanne Picot-Roux	100,503.25	105,894.40
Prix Arnold Reymond, Fondation Charles-Eugène Guye	16,806.68	15,337.53
Prix Dr César Roux	173,903.09	178,991.61
Prix de la Section vaudoise de l'Association suisse pour la Société des Nations	7,126.12	7,032.59
Prix Whitehouse	22,817.84	23,284.07
Prix du centenaire de La Suisse assurances	803.73	798.42
Prix Professeur Otto Riese	27,842.42	27,571.38
Prix de philosophie William Rivier	38,298.42	38,531.13
Bibliothèque cantonale et universitaire, musées, Ecole des beaux-arts et d'art appliqué		
Fonds du système intégré pour les bibliothèques universitaires lausannoises (SIBIL)	42,778.29	10,440.69
Fonds de la Bibliothèque cantonale et universitaire	355,040.34	397,429.35
Fonds des beaux-arts	42,976.23	58,570.40
Fonds Joséphine Chavannes (Musée des beaux-arts)	2,955.10	2,890.80
Fonds David (Musée des beaux-arts)	44,495.43	42,119.13
Fonds du Musée de l'Elysée	3,600.—	—
Fonds Dolevres pour le Musée d'Avenches	103,351.90	113,230.70
Fondation Manganel	6,554.40	5,423.89
Fonds de l'Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	3,302.30	9,378.35
Prix Charles Rambert	2,130.16	2,081.65
Fonds Thérèse Frisch (BCU)	626,793.50	496,113.87
Cultes		
Caisse des études pour le Saint-Ministère	130,164.50	143,045.98
Fondation Marika Ogiz	67,000.—	67,000.—
Fonds Prix Eugénie Basset	63,086.73	53,107.97
Fonds des orgues (Cathédrale)	10,953.38	10,897.20
Secours en faveur des pasteurs, des veuves et orphelins de pasteurs	670,141.71	604,168.75
DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE		
Fondation Jules Gagnaux	630,974.05	631,680.80
Fonds de réserve-Assurance contre les pertes causées par la loque et l'acariose des abeilles	90,155.05	88,176.98
Fonds de réserve — Caisse d'assurance du bétail	1,870,702.05	2,147,931.50
Capital de dotation de la Polyclinique médicale universitaire	365,209.31	373,166.21
Fonds de l'Ecole cantonale vaudoise d'aides hospitalières et d'aides hospitaliers	1,275.25	1,248.45
Fonds de l'Ecole cantonale vaudoise d'infirmières et d'infirmiers assistants	1,274.30	1,247.65

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

s nets 12.1979		Actifs nets au 31.12.1980	Actifs nets au 31.12.1979
1,908.29	Fonds en faveur de l'Ecole cantonale vaudoise de laborantines et laborants médicaux	1,443.35	2,728.—
1,104.79	Fonds de l'Office médico-pédagogique vaudois	789.80	771.25
1,272.92	Fonds de l'Institut de microbiologie	1,032.85	1,009.35
1,946.43	Compte d'attente — Dime de l'alcool	124,191.80	402,501.60
—	Fondation B. Galli-Valerio	582,163.34	584,779.96
1,208.60	Fonds succession Louise Helferich	58,104.30	60,387.30
1,195.63			
1,827.87			
1,894.40			
1,337.51	DÉPARTEMENT DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE ET DES ASSURANCES		
1,991.61	Tuteur général		
1,032.59	Fonds des pupilles du tuteur général	79,548.46	81,885.30
1,284.07			
1,798.40			
1,571.30	Prévoyance et aide sociales		
1,531.13	Fondation commandant Baud		
440.69	Immeubles	411,100.—	
429.35	Titres, c/c et autres actifs	318,270.80	729,370.80
570.40			746,735.80
890.80	Fondation de bienfaisance du centenaire		
119.13	Immeubles	140,000.—	
—	Titres, c/c et autres actifs	500,392.60	640,392.60
330.70			645,552.75
123.89	Fonds Contesse		
178.35	Immeubles	54,100.—	
181.65	Titres, c/c et autres actifs	152,319.05	206,419.05
13.87			217,314.05
45.98	Fondation Dr Ernest-Alfred Correvon		
00.—	Immeubles	54,500.—	
07.97	Titres, c/c et autres actifs	38,915.45	93,415.45
97.20			96,755.45
68.75	Fondation Antonie-Julia Cossy		
—	Immeubles	60,000.—	
—	Titres, c/c et autres actifs	18,473.95	68,473.95
—			69,243.95
—	Fonds J. et Ch. Duc, Sassel		
—	Immeubles	127,540.—	
—	Titres, c/c et autres actifs	3,105.75	130,645.75
—			130,645.75
—	Fonds cantonal en faveur des incurables et vieillards		
—	Immeubles	2,029,351.—	
—	Titres, c/c et autres actifs	1,503,026.61	
—	Fonds de réserve des forêts	1,151,275.77	3,681,101.84
—			3,121,716.34
—	Fonds lit américain		27,888.45
—	Fonds belge		31,308.85
—	Fonds Victor Bessières		49,864.10
—	Fonds Dr Cunier		5,161.65
—	Fonds Henri Echaud		30,995.05
—	Fonds lit S. H. de Gunzbourg		22,271.20
—	Fondation L.-Ed. Junod		205,336.95
—	Fonds lit Eric Nessler		41,541.60